

NOUVEAU JOURNAL

HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES

ET POLITIQUES

DE L'Europe, & principalement de la Suisse,

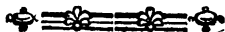
DEDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE 1775.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

SEPTEMBRE 1775.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Legs d'un pere à ses filles. Par feu M. GREGORY, docteur en médecine d'Edimbourg. Traduit de l'anglais, sur la quatrième édition. A Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1775, 1. volume in-12 de 102 pages.*

Nous annonçons avec confiance un ouvrage dicté par la tendresse d'un père éclairé & vertueux. Ses filles venaient de perdre une mere respectable. Son âge & le peu de fanté dont il jouissait ne lui permettaient pas d'espérer de vivre assez long-tems pour les diriger lui-même dans la carrière du monde où elles allaient entrer. Il crut devoir leur

laisser ses instructions dans plusieurs lettres qui , publiées par son fils , ont eu le plus grand succès en Angleterre , & méritaient de paraître dans notre langue. L'auteur s'étoit fait connaître d'ailleurs par d'autres écrits qui lui ont attiré une juste célébrité. Il ne s'est pas borné dans celui-ci aux principes généraux de la morale ; on y trouve beaucoup de pensées & de vues fines , quoique communes en apparence. Au lieu du ton austère & quelquefois chagrin auquel se livrent souvent ceux qui traitent ces matières, on ne trouve ici que cette douceur , cette modération qui rendent la vertu si aimable. C'est toujours un pere qui s'occupe du bonheur de ses enfans , & qui leur présente le plan de conduite le plus propre à l'affurer.

Ces lettres roulent sur les objets les plus essentiels pour les personnes du sexe , tels que la *religion* , les *mœurs* , la *prudence* , les *amusemens* , l'*amitié* , l'*amour* & le *mariage*. Les deux derniers, assez difficiles à traiter de la part d'un pere , sont présentés avec toute la décence , la délicatesse & les ménagemens qu'ils exigeaient , à mesure que l'on y trouve les conseils les plus sages & les plus instructifs. On pourra en juger par le petit nombre de morceaux que nous allons en extraire.

“ La nature ne vous donnant donc pas , comme à nous , le choix sur un grand nom-

bre d'objets, vous a sagement douées d'une facilité plus grande à plier votre goût, & à diriger votre attachement. Quelques qualités agréables méritent à un homme, de votre part, un peu de bienveillance, & de cette amitié qu'on a pour beaucoup de personnes. Dans le commerce qui s'établit entre vous & lui, il prend du goût pour vous. Lorsque vous vous en appercevez, vous en avez de la reconnaissance: cette reconnaissance vous conduit à lui accorder quelque préférence; & cette préférence, après un peu de tems, devient de l'attachement, sur-tout si votre inclination est traversée par quelques obstacles; car ce sont les obstacles qui animent & qui nourrissent l'amour dans les deux sexes, mais sur-tout dans le vôtre. Si l'inclination des femmes n'était pas excitée par la contradiction, je crois que sur mille, à peine en trouverait-on une qui eût le moindre amour pour l'homme auquel elle s'unit.

S'il y a un cas où une femme peut être coquette sans que sa conscience puisse lui en faire le moindre reproche, c'est lorsqu'un homme évite à dessein de lui faire aucune ouverture de ses sentimens, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement assuré qu'elle y répond. C'est au fond vouloir faire perdre aux femmes un privilege qu'on ne peut

pas leur contester , le droit des refus. Les réduire à s'expliquer elles-mêmes les premières, c'est leur faire violer la modestie & la délicatesse de leur sexe, & intervertir l'ordre de la nature. Vanité misérable d'un homme qui n'a pour objet que de dégrader la personne même dont il desire de faire sa femme.

Je ne fais rien de plus propre à faire mépriser une fille , que la persuasion que l'état du mariage est absolument nécessaire à son bonheur. Ce sentiment a quelque chose de grossier, & il est faux, comme des milliers de femmes l'ont éprouvé. Mais en le supposant vrai , cette opinion dans une jeune personne, & l'impatience de se marier, qui en est la suite, sont les plus grands obstacles qu'elle puisse trouver à s'établir heureusement.

J'ai toujours pensé qu'à cette époque l'autorité paternelle n'a plus lieu. J'espère que je vous traiterai toujours avec assez de tendresse & de confiance, pour que vous me regardiez comme votre ami. C'est en cette qualité seulement que je me croirai autorisé à vous donner des conseils ; & je me regarderais comme très-coupable , si, en vous les donnant, je ne me dépouillais pas de toute vanité, & de tout préjugé en faveur de mon opinion. Si vous ne les sui-

vez pas, je ne cesserai pas pour cela de vous aimer comme mes enfans ; & en regardant le droit que j'avais à votre obéissance còmme expiré, je ne me croirai pas dégagé des devoirs que m'imposent envers vous la nature & l'humanité.

N'épousez jamais un sot : c'est le plus intraitable des animaux ; il n'est conduit que par la passion & le caprice, & il est incapable d'entendre la voix de la raison. Votre amour-propre serait continuellement mortifié d'avoir un mari pour lequel vous seriez toujours dans la crainte & dans la confusion dès qu'il ouvrirait la bouche en compagnie. Mais un inconvénient plus grand encore, est qu'un sot passe sa vie à craindre qu'on ne pense que sa femme le gouverne : il devient par-là impossible de le conduire, & il fait cent choses absurdes & désagréables pour vous, par la seule envie de montrer qu'il est le maître de les faire.

Le mariage à la vérité, dissipe en un moment l'enchantement causé par la beauté ; mais la vertu & les graces qui ont enflammé les premières le cœur, cette réserve & cette délicatesse qui laissent toujours quelque chose à désirer à l'homme amoureux, & qui vont même jusqu'à lui donner une douce & jalouse inquiétude sur votre amour

& votre sensibilité ; tous ces charmes , dis-je , peuvent & doivent vous rester toujours. Le feu de la passion s'éteindra ; mais il sera remplacé par des plaisirs qui affecteront le cœur d'un époux d'une manière plus égale , plus sensible & plus tendre. „

Au reste , on ne peut que tenir compte au traducteur du soin qu'il a pris de rendre son travail encore plus utile par la clarté , la correction & l'élégance de son style , en conservant la simplicité qui regne dans l'original.

II. *Lettre aux éditeurs du Journal Helvétique.*

VOUS me demandez , Messieurs , des nouvelles littéraires. Il y a si long-tems que je n'ai pas même eu le loisir de m'informer de ce qui se passe dans la république des lettres de la Suisse , que je crains bien d'oublier quelques-uns des nouveaux ouvrages qui ont paru. Vos autres correspondans y suppléeront sans doute. En attendant , voici ce qui m'est tombé sous la main : peut-être en connoîtrez - vous déjà une partie. Je commence d'abord par la *nouvelle édition très-augmentée du SOCRATE RUSTIQUE* de M. Hirzel , premier médecin de la ville de Zurich , qui a paru en allemand , in-8°, chez Orell , Gessner, Fueslin & compagnie.

Je ne doute point que l'on ne traduise encore cette édition ; elle méritera que vous en parliez alors avec éloge dans votre journal. Le même auteur a donné de plus un autre petit ouvrage intitulé, *der philosophische Kauffmann*, c'est à dire le *Négociant philosophe*. Il a paru en allemand , chez les mêmes libraires , & on en fait actuellement une traduction en France. On voit par - là que ce célèbre médecin est en état d'écrire avec beaucoup de succès , même sur des matières qui sont le moins de son ressort.

Avez-vous déjà annoncé dans votre journal le 2e volume de la *Théorie des beaux-arts* de M. Soulzer de Winterthour , qui est membre de l'académie royale des sciences de Berlin ? M. Soulzer fait trop d'honneur à la Suisse , pour que son livre ne trouve pas une place distinguée dans votre journal. C'est la premiere *encyclopédie des beaux-arts* qui ait paru chez les Allemands , & qui en mérite le nom. Ce volume va depuis la lettre K - Z , ainsi l'ouvrage est fini. Les articles qui regardent l'*architecture* & la *musique* me paraissent les mieux développés. M. Kirnberguer & Schulze , compositeurs très-habiles , y ont beaucoup contribué. Il est presque'incompréhensible qu'un ouvrage de ce genre ait pu atteindre du premier coup à un tel degré de perfec-

tion. J'ai vu encore, *Job. Casp. Fuefslins Soc. phys. Zuric. membr. Verzeichnis der ihm bekannten schweizerischen insecten*; c'est-à-dire, *catalogue de tous les insectes de la Suisse, qui sont venus à la connaissance de l'auteur*, in-4.º de 62 pages sans la préface, à Zuric chez l'auteur, & en commission chez *Henri Steiner à Winterthour, avec une planche enluminée.*

M. Fuefslin, membre de la société de physique de Zuric, a déjà acquis beaucoup de réputation dans cette partie de l'histoire naturelle. Il a formé plusieurs collections de papillons & d'insectes de la Suisse & des pays étrangers, qui lui ont été enlevées tout de suite. J'en ai vu une très-jolie dans le cabinet de la société de physique de la même ville. Tous les papillons & autres insectes sont si bien conservés qu'on les croirait en vie. Il ne leur manque que le mouvement. M. Fuefslin a l'avantage de savoir très-bien dessiner : aussi la planche qui se trouve à la tête de cet ouvrage ne laisse rien à désirer, ni par rapport au dessin ni par rapport au coloris. Ces insectes sont rangés systématiquement, & en diverses classes. On voit d'abord le *nom de l'insecte en latin*, avec la traduction *en allemand*, & le nom de la contrée où il se trouve. On cite encore les auteurs qui en font men-

tion dans leurs ouvrages. Le nombre des insectes de la Suisse que M. Fueslin a pu découvrir jusqu'ici, se monte à 1203, & il promet des supplémens. La préface dans une lettre de M. Souizer, docteur en médecine de Winterthour, qui s'est fait connaître très-avantageusement par son ouvrage sur les *caractères des insectes*, imprimé in-4. à Zurich, 1761, avec 24 planches. Il travaille à un ouvrage du même genre que celui de M. Fueslin, mais qui sera plus étendu, & formera une histoire naturelle des insectes de la Suisse.. *Kurze Anweisung für das Landvolk*; c'est-à-dire, *instruction abrégée pour les habitans de la campagne, par rapport à la plantation & à la culture des forêts, &c. &c.* in-8°. Zurich, chez Orell, Gessner, Fueslin & comp. 74 pages. L'auteur de cet ouvrage, qui est membre de la société de physique de Zurich, y rend compte des observations qu'il a faites lui-même pendant plusieurs années, & il a profité en même tems des meilleurs ouvrages qui ont été écrits sur cette matière. Dans la 1^{re} partie il indique les principaux obstacles qui s'opposent à l'amélioration des forêts. Dans la 2^e il parle de la plantation des forêts, du soin & des précautions qu'il faut prendre; il traite de chaque espèce d'arbres séparément, & montre enfin quelles sont celles auxquelles

les on devrait s'attacher le plus, &c. On trouve à la fin de cet ouvrage un almanac qui indique ce que l'on doit pratiquer chaque mois de l'année pour l'entretien, &c. des forêts. La société de physique a déjà fait imprimer plusieurs de ces instructions abrégées sur d'autres parties de l'économie rurale, qu'elle a recueillies des écrits qui lui ont été envoyés de divers lieux du canton, pour la concurrence des prix & des observations tirées des meilleurs écrivains. Vous ne sauriez croire, Messieurs, combien cette société contribue tous les jours à l'avancement de l'agriculture dans son canton. Mais aussi, comme tous ses soins pour cet objet se bornent aux pays qui sont soumis à la république, on ne connaît que très-imparfaitement ailleurs tout le bien qu'elle fait, & elle ne se pique pas d'étendre sa renommée dans les pays étrangers.

M. Bodmer, dont je ne prononce jamais le nom sans une profonde vénération, s'occupe encore de l'histoire de la patrie, quoiqu'il ait résigné cette chaire depuis quelque tems LL. EE. du sénat ont fait remercier très-gracieusement ce respectable vieillard, des soins & des peines qu'il s'est données pendant cinquante années qu'il a occupé la chaire de professeur en histoire de la Suisse; & M. le chancelier a été chargé de lui faire une visite pour cet effet.

Il vient de donner au public un petit drame intitulé, *Geslers Tod, oder das erlegte Raubthier*, c'est-à-dire, *la mort de Gesler*, &c. Il se peut que M. Bodmer donnera encore dans le même goût quelques morceaux intéressans de l'histoire de Suisse. Cela formera une petite école dramatique pour les jeunes gens, qui apprendront ainsi à connaître les faits les plus remarquables de l'histoire de leur patrie.

Voici le dernier ouvrage d'un homme qui a beaucoup de mérite pour l'histoire de la Suisse & pour la critique : *Fuesslins (Camerers und Pfarrers zu Veltheim) kurzer Innbegriff der Geschichte der Schweitzer*, &c. c'est-à-dire, *abrégé de l'histoire de la Suisse par demandes & réponses. Par M. Fueslin, vice-doyen & ministre à Veltheim.*

C'est le dernier ouvrage de cet auteur, qui s'est acquis une réputation bien méritée par ses connaissances dans l'histoire & dans la critique, & dont vous avez annoncé la mort dans votre journal du mois d'août. Voué depuis sa jeunesse aux études, il en a publié plusieurs qui sont très-estimés. Le titre de celui-ci annonce assez son sujet, & la manière dont il est traité. Les bornes d'une lettre ne me permettent pas d'en faire un extrait, qui pourrait devenir trop long, ou trop ferré. On vient d'annoncer une

nouvelle production de M. *Hess*, candidat de Zurich, qui a donné successivement l'*histoire de la vie de Jesus-Christ* & celle des *apôtres*. La réputation de ce théologien aussi éclairé que sage & tolérant, est trop bien établie par ses ouvrages pour que l'on ne puisse pas s'assurer qu'il remplira bien son plan. Il se propose de donner une *histoire des Israélites en 12 vol. in-8. en allemand.*

M. Orell, Gessner, Fueslin & compagnie distribuent le plan & le prospectus de cet ouvrage, pour lequel on souscrit chez eux & chez les principaux libraires de Suisse & d'Allemagne.

M. *Meister*, professeur en histoire & belles lettres de Zurich, a lu pendant les vacances plusieurs discours *sur le fanatisme*, dont la plus grande partie de ses auditeurs ont été *très-satisfaits*. On les imprime actuellement à Berne, on dit même que M. *Lavater* va écrire sur le même sujet. Cela sera fort intéressant, le public peut donc s'attendre de voir traiter cette matière *a priori* & *a posteriori*. Le 1er volume du fameux traité *sur les physionomies* de M. *Lavater* vient aussi de paraître. Rien de plus beau que la partie typographique de cet ouvrage; mais les estampes m'ont paru médiocres, à l'exception de deux ou trois planches. Pour le texte, je ne hasarderai pas d'en juger; & comme

il fera traduit en français, vous pourrez, Messieurs, l'apprécier vous-mêmes. *M. Meister*, dont je vous ai parlé, s'est chargé de la traduction. C'est une tâche bien difficile, à cause de la quantité de mots nouveaux dont ce livre fourmille. Il pourrait bien en partager la gloire avec *M. Lavater*.

M. Herrliberger, à Mour, continue toujours sa *topographie de la Suisse*; il vient d'en publier la 37^e partie.

M. Bullinger, professeur en dessin dans les écoles de *Zuric*, vient d'achever sa *collection des vues de la Suisse*, en publiant la 10^e partie de son ouvrage; & *M. Muller*, ingénieur de *Zuric*, débite déjà la première feuille du texte pour le 3^e volume de son *recueil d'antiquités suisses*. Les estampes suivent à mesure que le texte paraît.

Voilà, Messieurs, les nouvelles littéraires que je me rappelle dans ce moment: j'en aurais peut-être encore quelques-unes de *Schaffhouse*, mais il ne faut pas abuser de votre patience, & garder quelque chose pour une autre fois. J'ai l'honneur d'être, &c.

III. *Vermischte Gedanken, c'est-à-dire, pensées diverses. Manuscrit pour des amis. Par J. G. LAVATER, Publie par un ami inconnu*

de l'auteur. Francfort & Leipsic, chez J. G. Heifcher. 52 pages in-8º. •

L'OUVRAGE que nous annonçons ici, n'était destiné qu'à l'édification particulière de quelques amis & disciples de M. Lavater. Un hasard, une indiscretion impardonnable de quelqu'un de *ses* initiés le rend au jourd'hui public. Dans un tems où l'on ne peut louer M. Lavater, sans passer pour *fanatique*, ni le blâmer, sans être presque accusé d'*impiété* & de *blasphème*, quel parti reste-t-il à prendre à la vue de cette fermentation générale des esprits? Il est certain que dans de telles circonstances tout ce qui concerne un homme devenu aussi *fameux* que M. Lavater, devient intéressant pour le public. *Ses principes, sa conduite*, tout peut servir à éclairer l'un ou l'autre parti, & à diriger ceux qui n'en ont point pris encore. Comme l'ouvrage que nous nous hasardons d'annoncer, n'était voué qu'à ses amis les plus intimes, on peut s'attendre à y trouver quelques vestiges, des *principes* & des *idées favorites* de M. Lavater. Nous donnerons donc un extrait fidele des passages qui nous ont le plus frappés, sans nous émanciper à en porter un jugement quelconque. Si quelques-uns de nos lecteurs doutent de l'exactitude de la traduction, à cause *de l'obscurité* de quelques passages, il faut considérer qu'il n'est

n'est pas possible de traduire à la première vue, *tous les nouveaux mots dont M. Lavater enrichit chaque jour la langue allemande.* En attendant, nous prions nos lecteurs, au cas que quelques-uns des passages traduits ne leur paraissent pas parfaitement clairs, d'avoir recours au texte original.

Nous ne nous attacherons pas à donner ces passages dans le même ordre qu'ils se trouvent dans le livre, M. Lavater lui-même les ayant mis sur le papier sans observer aucune liaison de matières. Nous les rassemblerons autant que nous le pourrons.

Tout ce qui est, existe quelque part. Pag. 3.

Si Dieu n'est pas dans l'homme, où est-il donc ? Là où il y a de l'amour, Dieu est immédiatement. Où l'amour parle, Dieu parle. Où l'amour agit, Dieu agit. Pensez à la parole : moi en eux, & toi en moi. Pag. 20. 21.

Ce qui est né de chair, est chair.

Ce qui est né d'esprit, est esprit.

Ce qui est né de Dieu, est Dieu. Page 5.

Si Dieu est mon père, ne suis-je pas son fils ? Page 7.

Croire en Christ, qu'est-ce d'autre au fond, que croire en Dieu, & croire en toi-même ? Page 6.

Dans un même terrain des millions de fleurs, sur une même terre des millions d'hommes, dans un même homme des millions de

vaisseaux , fibres & nerfs ; dans tous les vaisseaux , nerfs & fibres , une vie ; dans toutes les fleurs , le même esprit ; dans tous les hommes , le même Dieu.

O mystere ! à révélation ! un corps , un esprit , un Dieu & Pere sur tous , par tous , en tous. Page 13.

Si quelqu'un dit je crois Dieu , & qu'il ne croie pas son frere , il est menteur. Car qui ne croit point son frere qu'il voit , comment croira-t-il Dieu qu'il ne voit pas ? Page 32.

Que ton ami te soit le représentant de l'univers entier ! l'avant-goût des jouissances célestes ! Qu'il soit comme Jésus médiateur entre Dieu & toi , médiateur entre Dieu & le monde. Qu'il te soit l'image de Christ , le rocher visible , sur lequel tu te mets , pour embrasser le rocher invisible. Page 26.

Si Hérode a tué à cause de son serment , combien Dieu ne donnera-t-il pas la vie , à cause de son serment ? Page 5.

Joie de la vérité , joie des hommes , joie de Dieu : une joie. Page 8.

Qui peut entendre , peut tout. Page 9.

Ce qui vit , vivifie ; ce qui est mort , tue. La chair , le corps , la lettre , sans esprit , sont morts , & tuent. Page 20.

Si tu savais ce qui est Christ , tu saurais ce qu'est Dieu , & ce que tu es. Si tu savais ce que tu es , tu saurais aussi ce qu'est Dieu & Christ. Page 21.

Je te proteste au nom de Jésus-Christ, que toutes les créatures de Dieu sont bonnes, & qu'en soi rien n'est gain, qu'à celui qui le regarde pour gain. Page 33.

Jusqu'ici ce sont des *pensées entières*; mais voici encore quelques passages séparés des *épîtres* que M. Lavater avait écrites à ses *communes* en leur envoyant ces *pensées diverses*.

Sagesse divine, qu'est-elle d'autre qu'un regard tranquille sur celui dont le nom a été mis dans toutes nos âmes, comme notre nom est dans la sienne? --- Regardez sur lui. --- O mystère, dans lequel tous les trésors de la sagesse, de la connaissance, de la force & de la vertu sont cachés! -- Qui t'a appris, sait tout ce qu'il doit savoir --- peut tout ce qu'il doit pouvoir --- a tout ce dont il a besoin --- est plus riche & plus puissant qu'il n'ose dire -- est -- je n'ose pas même confier à l'oreille de personne ce qu'il est. --- Mais tous les cœurs le sentiront, & se réjouiront d'une joie invisible & glorieuse. Page 47.

O frères & sœurs! --- voulez-vous que Dieu agisse par moi sur vous, laissez agir Dieu sur moi par vous, afin que nous arrivions de plus en plus à l'union des esprits, & approchions de cette grande fin, environnée de nuages, qui est terriblement loin, & merveilleusement proche --- de nous unir en Christ, comme le Père & le Fils ne font qu'un.

J'écris, & je ne comprends encore que peu de ce que j'écris ; à la vérité je comprends tout -- selon ce que le monde appelle comprendre ; --- mais je comprends très-peu ce que l'esprit de vérité en Christ appelle le vrai sens du mystère de Jésus-Christ. Pag. 50. 51.

Des ames, qui ont, soit après la lumière, la force & la vérité. -- Elles feront, si leur soit dure encore des jours ou années -- elles feront rassasiées. Page 37.

O Dieu, permets que ces étincelles que tu as fait sortir de mon cœur, s'enflamment, & que ces flammes allument un feu sur la terre, qui ne s'éteigne jamais. Ah, que je voudrais qu'il fût déjà allumé, & que je suis en détresse ! Page 39.

Dieu se vengera de la raison par la raison, & par la folie qu'on prêchera ; il se glorifiera dans les simples, & il deviendra merveilleux en ceux qui croiront. Mais cela n'en fera pas la fin. Ce ne sont que les voix dans les déserts. Préparez les chemins au Seigneur, & dressez les sentiers.

Tu ne prendras pas cela précisément comme une inspiration de l'esprit prophétique. --- C'est le résultat de quelques observations simples, que je mets volontiers dans le sein de mes amis proches & éloignés, & en tout cas aussi de celles des bonnes ames qui les approchent immédiatement ; ce sont quelques semences qui

porteront des fruits , lorsqu'après une couple d'années , cette lettre retombera entre les mains de l'un ou de l'autre ; c'est-à-dire , lorsqu'elle lui sera mise entre les mains par le Pere céleste , sans la volonté duquel il n'a pas été écrit ici une seule lettre. Pag. 43. 44.

O profondeur de richesse de la sagesse & de la connaissance de Dieu ! Si notre évangile est mystique , il est mystique pour ceux auxquels la nature l'est encore plus. Page 23.

Voici comme M. Lavater finit ces *épîtres* à ses communes.

La grâce de notre Seigneur, & mon amour en notre Seigneur soit avec vous tous. Amen. Page 11.

Je vous embrasse tous en esprit , & me réjouis de vous au jour de Jésus-Christ. Pag. 52.

Voilà donc les passages qui nous ont frappés le plus, tant par rapport au style *apostolique* dans lequel ces lettres & ces pensées diverses sont écrites , que par rapport aux idées neuves , & à l'attente dans laquelle M. Lavater paraît être d'une révolution prochaine dans le christianisme. Nous pensons aussi que le développement de cette fermentation générale, pourra bien faire une époque dans l'histoire de l'esprit humain , & dans celle de la religion. Mais il faudra un bon philosophe & un bon théologien pour diriger cette révolution. Quelques - uns

de nos lecteurs croiront d'abord que M. Lavater n'a fait souvent que copier des passages de l'écriture sainte ; mais nous nous croyons obligés d'avertir que ces plagiats ne regardent que l'expression , & que les idées sont tout-à-fait de l'auteur. L'on fera donc bien de consulter en même tems les passages de l'écriture sainte que M. Lavater a parodiés dans cet ouvrage ; & si l'on en trouve qui n'aient par toute la clarté & tout le sens qu'on pourrait chercher dans notre traduction , nous prions beaucoup qu'on se dédommage de cette obscurité , en ayant recours aux idées claires & lumineuses de l'original.

Avertissement de l'éditeur.

Cet article était destiné à rester en *manuscrit pour des amis* , comme l'ouvrage de M. Lavater ; mais il a été enlevé du portefeuille de son auteur. S'il paraît aujourd'hui *avec les changemens nécessaires pour le rendre propre à la publication* , l'ami qui a commis cette indiscretion , prie l'auteur de se consoler avec M. Lavater , dont le manuscrit a été *exactement* dans le même cas.





S E C O N D E P A R T I E.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DE L'EUROPE.

- I. LOUIS XII *surnommé le pere du peuple, dont le présent regne nous rappelle le souvenir.* Par M. AUFRAY, des académies de Metz & de Marseille, avec des notes. Paris sous le nom d'Amsterdam. Br, in-8°. de 60 pages.

LES exemples donnent de la vie aux présentes, & c'est la maniere d'instruire la plus efficace. En présentant à LOUIS XVI le modele d'un bon prince, M. Auffray semble avoir voulu lui tracer le plan d'un regne heureux. Comme Plutarque, il a eu dessein d'écrire une vie plutôt qu'une histoire, & il a cherché à l'imiter. Son ouvrage est divisé en deux parties; il considere d'abord Louis comme sujet sous deux rois, & ensuite placé sur le trône. La généalogie de ce prince & les événemens les plus essentiels de son regne sont trop connus, pour que notre auteur ait cru nécessaire d'entrer à cet

égard dans des détails que l'on trouve ailleurs. Il s'est borné à rassembler quelques anecdotes omises ou ignorées de ceux qui ont écrit la vie de ce bon roi : ce n'est que par-là qu'il a voulu rendre son ouvrage intéressant ; nous suivrons le même plan dans cet extrait.

Louis n'avait que deux ans lorsqu'il perdit Charles d'Orléans son pere. Il dût à la princesse sa mere, une excellente éducation. Elle lui inspira le goût de l'étude ; & lorsqu'après la mort de Louis XI, il eut été mis en prison pour avoir pris les armes contre Charles VIII, son successeur ; ce goût, affaibli par la dissipation & les plaisirs d'une cour brillante, s'étant réveillé, il employa les trois années que sa captivité dura, à des lectures utiles, & , selon le témoignage d'un ancien écrivain, à celle de *bons & grands volumes qui lui profiterent beaucoup, & en eût depuis meilleure expérience de pourvoir aux grandes affaires qui lui survinrent.* Ainsi cette circonstance fâcheuse & désagréable pour ce prince, valut peut-être à la France une partie des avantages qu'elle obtint sous son regne. Louis XI, jaloux des vertus qu'il faisait paraître, lui fit épouser Jeanne, la seconde de ses filles, contrefaite, & déclarée stérile, voulant par-là empêcher qu'il n'eût des enfans qui auraient pu lui ressembler,

Mais il était destiné par la Providence à régner & à faire le bonheur de ses sujets.

Comme Louis XVI, il remit aux peuples le joyeux avènement. Les cérémonies du sacre se firent à ses frais & sur les épargnes de sa maison. Après cette cérémonie il retrancha un dixième des impôts, & il continua d'année en année jusqu'à ce qu'ils fussent réduits aux deux tiers de ce qu'ils étaient, & ne les rétablit plus dès lors, quelque guerre qu'il eût à soutenir : l'ordre & l'économie lui suffisaient pour y pourvoir. Il mit à la tête de l'administration le cardinal d'Amboise, son ami, & qui méritait de l'être. Il créa un conseil d'hommes sages. Avec leur secours il entreprit la réforme de l'état dans toutes ses parties, & y réussit. Il rétablit la justice, les loix & les mœurs. Il arrêta les vexations des soldats, & les maintint dans une exacte discipline. Il protégea les laboureurs ; il encouragea par la liberté, le commerce & les arts. Il mit sur-tout le plus grand ordre dans les finances. Le roi était riche & économe ; le peuple vivait dans l'aisance & la tranquillité. Les impôts, toujours calculés sur les besoins de l'état, étaient employés avec fidélité, & les sommes empruntées se payaient exactement aux termes fixés. L'abondance générale & les bénédictions des sujets reconnaissans, furent les fruits d'une si sage administration.

L'Italie devint pour Louis un théâtre où il éprouva une suite de succès & de revers. Excommunié par le pape Jules II, il fit indiquer un concile pour travailler à la réforme de l'église dans son chef & dans ses membres, prouvant ainsi que la fermeté chez un roi peut s'allier avec la piété d'un vrai chrétien.

Malgré ses soins assidus pour le bonheur de ses sujets, l'année 1704 fut une époque cruelle pour son cœur. La peste & la famine désolèrent le royaume, tandis que ses armemens devenaient inutiles au-dehors par la trahison de ses ennemis, & l'infidélité des trésoriers de ses troupes. Le roi en tomba malade; le sage d'Amboise arrêta les maux intérieurs; mais il ne put remédier aux autres. Louis avait des droits légitimes sur le duché de Milan, il voulut les faire valoir par les armes; il perdit sa réputation, ses conquêtes, une multitude de ses sujets, & des sommes immenses. Si l'on prend l'événement pour juge, il eût mieux fait sans doute de renoncer à de telles prétentions: ne devait-il pas prévoir d'ailleurs que Ferdinand V, roi d'Arragon, prince ambitieux & plein d'artifice, le tromperait infailliblement, & que les puissances d'Italie, malgré les engagemens les plus sacrés, ne tarderaient pas à se réunir pour l'empêcher de

s'établir au - delà des monts & dans leur sein ? Mais s'il est permis d'accuser à cet égard le prince & son ministre de quelque défaut de prévoyance , on doit se souvenir que le soupçon entre difficilement dans une ame honnête & dans un cœur droit. Des conseillers voulant porter Louis à lever de l'argent sur le peuple pour une expédition destinée à recouvrer le royaume de Naples , il répondit sagement : *Mes sujets ont bien affaire que nous allions dépenser leur argent pour acquérir ce royaume.* Cependant ce qu'on avait consumé précédemment dans ces entreprises malheureuses , était aussi l'argent des Français , & leur sang verlé était plus précieux que cet argent-là.

Louis perdit en 1580 , son premier ministre , son fidele ami , à l'égard duquel les Français , dans leurs plus grandes détresses , disaient : *Laissez faire George.* Quatre ans après , mourut aussi Anne de Bretagne sa vertueuse épouse , à qui il avait laissé l'entiere administration de ce duché & des domaines dépendans de son douaire , & qui par ses épargnes venait au secours des besoins de l'état quand il le fallait. On fait que ce prince épousa en troisiemes noces Marie , sœur de Henri VIII , roi d'Angleterre , & qu'ayant à cette occasion changé entièrement son genre de vie domestique , il abrégéa ses

jours, selon tous les historiens.. Il mourut le 4 janvier 1515, âgé de 53 ans, & après en avoir régné 17. Les crieurs des morts, en sonnant leurs clochettes, criaient dans les rues : *le bon roi Louis, pere du peuple, est mort.* Quelle oraison funebre, énergique & sublime ! Il fut ainsi appelé, dit un ancien écrivain, parce qu'il tenait la main roide à la justice, interrogeant lui-même secrètement ceux qui des diverses provinces venaient à sa cour, & quelquefois les passans, sur la conduite des grands & de ses officiers, & faisant châtier ceux qui manquaient à leur devoirs ; mais toujours par les juges ordinaires, & en observant les formes judiciaires.

Un jurisconsulte célèbre rapporte, qu'étant fâché de ce qu'un grand de sa noblesse avait excédé un de ses sergens, il vint au parlement le bras gauche en écharpe, demanda lui-même décret de prise de corps, & montra alors que sa main droite savait bien revenger la gauche, & la faire obéir, comme il fit. Un autre de ses officiers ayant fait violence à un laboureur, le roi défendit qu'on lui servît du pain à sa table, & l'obligea de convenir que ceux qui le fournissent par leur travail, méritaient d'être mieux traités. Sa vie n'est pas moins marquée par des traits de la clémence la plus héroïque ; la plupart sont connus. Il aimait

la vérité, & voulait qu'elle approchât librement du trône. Les favans lui étaient chers, il se plaisait à les récompenser.

L'ouvrage de M. Auffray est terminé par quelques notes, parmi lesquelles, comme dans la vie même de ce grand prince, on trouve divers morceaux curieux & intéressans. Tel est l'extrait des conseils donnés par Charles V à Charles VI son fils, & qui sont tirés des manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain. Ils peuvent servir à faire connaître la haute sagesse de ce monarque.

Certaines allusions & quelques rapports que l'on a cru voir entre les regnes qui ont précédé celui de Louis XII, & les circonstances où la France s'est trouvée dans ce siècle, ont probablement empêché que le censeur n'ait donné son approbation à l'ouvrage de M. Auffray, qui par cette raison a été imprimé sous le nom d'Amsterdam.

II. *Voyage d'Italie & de Hollande, par M. l'abbé COYER, des académies de Nancy, de Rome, & de Londres. 2 volumes. Paris, 1775.*

APRÈS les relations sur l'Italie de M. Grosley, sous le nom de deux Suédois; celles de M. l'abbé Richard, en plusieurs volumes; celles de M. de la Lande, dont la der-

niere édition a encore été enrichie des notes de M. Bertrand, on lira cependant avec plaisir les voyages de M. l'abbé Coyer. On y retrouve son style agréable, gai & amusant. Sa narration & ses descriptions intéressent, lors même qu'elles sont superficielles; & si ceux qui font le voyage d'Italie ne peuvent pas se passer de l'ouvrage de M. de la Lande, celui de M. Coyer ne leur sera pas inutile; il servira au moins à les égayer. D'ailleurs l'Italie offre tant d'objets si variés qu'il est difficile qu'un voyageur ait tout fait & même qu'il l'ait voulu: enfin, comme chacun a sa façon de voir, le même objet peut être envisagé sous des faces différentes, & souvent M. Coyer est original dans sa manière de les présenter.

Nous ne le suivrons pas de ville en ville, pour comparer ses relations avec celles de ses devanciers, & pour examiner ou ses descriptions, ou ses jugemens, que nous ne trouvons pas toujours conformes à ce que nous avons vu nous-mêmes. Nous nous contenterons de considérer quelques-unes des observations générales du célèbre abbé sur l'Italie.

Son ouvrage est en forme de lettres: il y en a 59, adressées à une dame désignée sous le nom d'Aspasie, jusqu'à la page 156 du second volume, où commencent les *vues*

générales sur l'Italie ; après cela il donne en treize chapitres quelques idées générales sur l'Italie & les Italiens.

Dans les chapitres VI & VII, il parle de la religion & de la tolérance religieuse en Italie.

Voici comment il s'exprime : “ Il n'est
 „ point de pays dans la catholicité, où il y
 „ ait autant d'églises, autant de saints, au-
 „ tant d'*ex-voto*, autant de couvens, de
 „ confréries, de pèlerinages, de confessions,
 „ de communions, &c. Et avec tant de
 „ moyens de sanctification, les Italiens n'ont
 „ pas de meilleures mœurs que les autres
 „ états. „

Nous ajouterons hardiment qu'en France, loin des capitales, en Angleterre hors de Londres, par-tout en Hollande & en Suisse, il y a infiniment plus de mœurs qu'il n'en regne dans l'Italie. L'ivrognerie est le seul excès qui soit rare dans ces contrées.

Pourvu qu'une femme galante fasse une retraite dans un couvent aux approches de pâques, elle reprend sans scrupule son amant, qui ne s'est point inquiété de sa dévotion passagère.

“ L'extérieur de la dévotion, ajoute M.
 „ l'abbé, a pénétré si profondément dans
 „ l'éducation nationale, que les samedis,
 „ dans les lieux même de prostitution, on

» fait brûler un cierge devant l'image de la
 » Vierge, & on exige, en surcroqation,
 » de quoi faire dire une messe. »

Une courtisane avait un S. Antoine pendu à son chevet; elle ne manquait point de le baiser & de le couvrir d'un petit linge, avant que s'abandonner.

Les prédicateurs feront encore long-tems à inculquer plus vivement les pratiques religieuses que les vertus.

La religion n'est donc que la pratique de certains devoirs extérieurs : ce n'est par conséquent que la superstition mise à la place de la vraie religion ; & dans tous les pays la vertu est toujours en raison inverse de la superstition, ainsi que l'a dit un judicieux moraliste.

Le nombre des couvens & des ecclésiastiques est la cause de la mauvaise culture des terres, comme de la misère des peuples. Le nombre des fêtes est la source de la fainéantise & des désordres des habitans. On a cru soulager la pauvreté par les hôpitaux & les établissemens de ce genre ; on l'a augmentée, en fournissant de si abondantes ressources à la paresse, ou à l'indolence.

Presque par-tout, à Turin, à Venise, à Gènes, à Lucques, à Modene, à Florence, à Livourne, les juifs ont la liberté de servir Dieu selon leurs idées, & d'exercer les arts

&

& le commerce. A Rome même, cinq ou six mille juifs, rassemblés dans le Ghetto, y vivent aussi tranquillement, en adorant le Dieu d'Abraham & en niant le Christ, que leurs peres vécutent à Jérusalem, où ils le crucifierent. Il est assez singulier, dit M. Coyer, que d'autres églises catholiques, en rejetant les juifs, veuillent être plus sages que leur mere. Il est plus singulier encore, selon moi, que cette église même ne veuille point souffrir, par-tout où elle influe, qu'on permette aux protestans qui reconnaissent l'évangile, qui confessent Jésus-Christ, qui admettent les trois plus anciens symboles du christianisme, de lervir le même Dieu & le même Sauveur selon leurs rites.

La liberté de la presse est assez grande en Italie, pourvu que l'on n'attaque pas la cour de Rome, ni les droits du clergé. On y vend publiquement des livres qui ne se débitent ailleurs que sous le manteau. Les Italiens d'aujourd'hui pensent qu'il vaut mieux risquer de voir quelques écrits téméraires qu'on peut repouffer, que de s'exposer à étouffer les lumieres par le souffle impétueux d'une police inquiète. Ils comparent la plume à l'épée, dont la destination est de défendre la patrie; mais parce qu'elle fert quelquefois au meurtre, faut-il la briser?

Le voyage de Hollande, fait en 1769, n'oc-

cupe pas cent pages & est par-là même si superficiel, que nous n'entreprendrons pas d'en donner un extrait. Décrire vingt ou trente villes remarquables dans un aussi court espace, c'est vouloir mettre en miniature le plus grand paysage.

III. *Nos après-dînées à la campagne. Rouen, 1772, in-12.*

C'EST un mélange de vers & de prose, de matières sérieuses & de sujets badins, qui ont occupé le loisir d'une société rassemblée dans une campagne agréable. Il y a des entretiens, de petites dissertations & des lettres. On a voulu imiter Fontenelle, Algarotti, l'abbé Pluche; mais le ton naturel & aisé de ces modèles n'est pas rendu: pour éviter le style dogmatique, & attraper celui du badinage, l'auteur devient quelquefois obscur, & répand du désordre dans ses discussions.

Dans les questions de physique qu'il traite, il rapporte tout à l'électricité, & montre l'analogie de ces phénomènes électriques avec ceux de la nature, dans la végétation, la reproduction des animaux, le cours des planètes & des astres, &c. Il y a même sur quelques-uns de ces sujets diverses idées ingénieuses, qui ne sont pas susceptibles d'un

extrait, & ce petit ouvrage peut occuper agréablement quelques momens de loisir. A la tête de l'ouvrage est une épître en vers sur le feu élémentaire, qui montre les talens de l'auteur pour la poésie.

IV. *Analyse de l'histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes. Avec cette épigraphe : Historia . . . lux veritatis, magistra vitæ. Cic. de orat. II. A Amsterdam, 1775, & se trouve à Paris, chez Morin, au Palais royal, in-8°.*

ON a remarqué plusieurs fois que la critique s'acharne sur les ouvrages qui ont le plus de célébrité. Leur réputation semble fatiguer tous ceux qui ne se sentent pas nés pour y atteindre; elle leur donne de l'humeur, & les engage à écrire: un autre motif dicte encore des pamphlets de ce genre, c'est l'espoir de les vendre à l'abri du livre qu'on attaque; c'est ainsi que le frêlon se nourrit & s'engraisse du miel de l'abeille. L'histoire philosophique & politique du commerce des Européens dans les deux Indes, ne pouvait manquer d'avoir le sort de tous les ouvrages de génie. La prétendue analyse qu'on en donne ici, n'est qu'un extrait assez maigre & fait uniquement pour le critiquer. Il y a su-

rement des choses à reprendre dans un ouvrage aussi considérable , & qui embrasse tant d'objets ; mais il y en a bien plus encore à louer & à admirer. Si l'auteur s'est trompé quelquefois , il méritait d'en être averti ; mais il fallait observer avec lui les loix de la décence & de l'honnêteté ; il ne fallait pas lui dire des injures , écrire une diffamation , attaquer dans l'écrivain le citoyen, le dénoncer aux puissances & à la religion. Ces inculpations graves & trop multipliées de nos jours , devraient être plus circonspéctes ; on ne se justifiera point en allant au-devant du reproche , en disant : " on sera peut-être surpris que je me sois permis dans mes réflexions des expressions fortes , ou plutôt des qualifications déshonorantes contre l'auteur. . . Mais que ne s'est-il pas permis lui-même contre Jésus-Christ & sa religion ? „ Il a tort , sans doute , mais son critique n'en est pas plus autorisé à l'insulter. Jésus-Christ priaient pour ses bourreaux ; cette réflexion , si on la faisait en écrivant sur ces matières , rendrait plus modéré ; elle en impose la loi. Si l'auteur de l'histoire philosophique s'est égaré , il faut lui montrer le bon chemin ; quelquefois , sous le prétexte de découvrir des erreurs dans quelques pages , on en extrait plusieurs phrases assurément repréhensibles dès qu'on les voit isolées sans celles

qui les amènent, avec lesquelles elles sont liées, & qui quelquefois les adoucissent. Tels sont, par exemple, les morceaux où l'auteur élève sa voix en faveur de la liberté, & tonne contre le despotisme, la tyrannie & l'esclavage. En tronquant ces morceaux, en les détachant, on voit une suite de maximes hardies qui paraissent contraires à toute autorité; mais ce n'est plus la même chose quand on les lit dans l'ouvrage, placées où elles doivent être, avec les réflexions qui les précèdent & qui les suivent. On n'y reconnaît point *cette déclamation odieuse, cette licence vraiment audacieuse, occupée à semer des principes dangereux, à insulter au trône, à mettre tout en œuvre pour accréditer des faits destitués de tout fondement, ou inventés dans l'unique vue de ternir la gloire d'hommes célèbres & respectables.* L'auteur a des torts, sans doute; mais on en a sûrement avec lui, en appliquant ce qu'il dit de l'esclavage des nègres, du despotisme oriental, aux gouvernemens de l'Europe. Pourquoi lui imputer des torts qui n'ont de fondemens que l'envie d'accumuler les imputations, de faire regarder son livre comme très-dangereux? On en extrait beaucoup de venin, pour nous servir des expressions du critique; mais ce venin ne l'est devenu quelquefois qu'en pas-

fant par ses mains. Nous n'entrerons pas dans des détails sur cette analyse ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'en citer un passage , où l'on pourra voir comment l'auteur entend l'ouvrage qu'il critique. A la page 29 du tome V de l'Histoire philosophique & politique , après quelques mots sur la zone tempérée de l'Amérique septentrionale , sur les avantages qu'offre cette partie du nouveau monde à ses colons libres & laborieux , on lit cette réflexion : “ Ainsi dans l'Amérique , comme en Europe , ce sera le nord qui subjuguera le midi. L'un se couvrira d'habitans & de cultures , tandis que l'autre épuisera ses sucres voluptueux & ses mines d'or. L'un pourra policer des peuples sauvages par ses liaisons avec des peuples libres ; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monstrueux & faible d'une race d'esclaves avec une nation de tyrans. „ Le critique ne manque pas de relever ici ce qu'il appelle un défaut de prévoyance & de politique dans l'historien. Les circonstances actuelles , dit-il , ne paraissent pas favorables au prophète. Il pourrait très-bien se faire qu'elles le fussent plus qu'il ne se l'imagine. L'Amérique Anglaise tend à l'indépendance ; elle y aspire sur-tout dans ce moment ; si elle ne l'obtient pas , ce ne sera vraisemblablement qu'un événement reculé , que nous ne ver-

rons pas en ce cas , mais qui aura lieu un jour ; ce n'est que long-tems après qu'il sera arrivé , que cette partie du nouveau monde pourra songer à subjuguier l'autre, & y réussir. Jusqu'ici, conjecture pour conjecture, celle de l'historien a quelque fondement. Mais le critique fait ensuite une bévée bien singulière : on ne nous en croiroit pas , nous mettrons le passage sous les yeux de nos lecteurs. " Il paraît que notre historien veut faire croire que le nord de l'Europe a déjà subjugué le midi, ou du moins qu'il le subjuguera ; car sa proposition peut avoir l'un & l'autre de ces deux sens. Dans quelque sens qu'on l'entende , elle n'en est pas moins ridicule. Dans le premier , elle est fautive , puisque les puissances du nord n'ont pas encore rendu tributaires celles du midi, & que l'accroissement des forces des premières semble être à son comble. On peut dire qu'elles ont fait tout ce qu'elles pouvaient faire ; il y en a même certaines qui ont porté leur gloire & leur agrandissement bien au-delà de ce qu'elles pouvaient espérer. Peut-être est-ce pour tomber de plus haut. Dans le second sens, la proposition est absurde ; la France, l'Espagne & l'Italie n'auraient peut-être pas besoin de se lier ensemble pour repousser les tentatives aussi téméraires qu'inutiles, que les puissances du nord pourraient

faire pour affermir le midi de l'Europe. Quoi qu'en dise notre politique, les nations du midi qui, selon lui, ne sont que des nations de tyrans, n'ont pas à redouter les nations du nord, quelque libres que l'auteur les suppose. „ L'historien a dit clairement & sans amphibologie, que l'Amérique éprouverait un jour, plus ou moins éloigné, le sort qu'a éprouvé l'Europe autrefois, mais avec les changemens que le tems a apportés dans le système des conquêtes; l'excédent de la population du nord se répandait au loin, où il était quelquefois conduit par l'ambition & l'inquiétude; il s'établissait dans les lieux qu'il soumettait: à présent, lorsqu'on subjugué, on étend son empire; c'est ce qui pourra arriver à l'Amérique; mais ce n'est pas ce qui vient d'arriver à l'Europe, ni ce qu'on dit qui lui arrivera. Assurément, M. le critique, vous lisez bien les ouvrages que vous réfutez, vous les entendez aussi bien! Nous ne sommes plus surpris si vous y avez trouvé tout ce que vous nous annoncez dans votre brochure. Un moyen sûr de relever beaucoup d'absurdités, & quelque chose de pis, c'est d'en prêter à l'écrivain qu'on combat. Cette petite ressource n'est pas nouvelle; mais avouez entre nous, que vous vous en êtes quelquefois servi.



V. *Les hommes de Prométhée, poëme. Par M. COLARDEAU. A Amsterdam, 1775, & se trouve à Paris chez Lejay, libraire, rue Saint-Jacques, au grand Corneille, in-8°.*

NOUS nous empressons d'annoncer ce nouvel ouvrage de M. Colardeau; on connaît son talent pour les vers, & pour les bons vers; on regrettera toujours que sa santé faible & délicate ne lui permette pas de longs travaux, & d'entreprendre des ouvrages de plus longue haleine que ceux qu'il a publiés jusqu'ici. On trouvera dans celui-ci des détails charmans, de la noblesse, de l'harmonie, de la douceur: c'est un des morceaux précieux de la poésie descriptive.

Le poëte, introduit dans un temple antique, regarde l'histoire de Prométhée repeuplant l'univers, qui est représentée sur les murs; ses yeux s'arrêtent sur l'homme & sur sa compagne, qui viennent de sortir des mains de leur auteur.

L'homme, sous le pinceau de l'artiste fidelle,

Étale sur son front sa fierté naturelle.

Tout annonce dans lui le roi de l'univers.

Son superbe regard s'échappe en longs éclairs.

Son port majestueux, mais noble sans rudesse,

Réunit à la fois la force & la souplesse.

Sur ses membres nerveux les muscles prononcés
 Forment un bel accord, l'un dans l'autre enlacés.
 Tel paraît dans le cirque un lûsteûr intrépide.
 Sa moitié près de lui, sous un maintien timide,
 Laisse voir plus de grace & des traits plus doux.
 Le peintre n'avait point, sous un voile jaloux,
 De la belle Pandore enfeveli les charmes :
 L'innocence était nue, & l'était sans alarmes ;
 Elle s'enveloppait de sa seule pudeur.
 La beauté n'a rougi qu'en perdant la candeur,
 Et près de son berceau, pure encore & céleste,
 Dans la nudité même, elle eut un front modeste.

Pendant que le poète admire ces tableaux,
 un vieillard qui l'accompagne les lui expli-
 que. Il lui raconte comme Prométhée échap-
 pé dans la guerre des Titans au supplice qu'il
 méritait, forma l'homme pour insulter à
 Jupiter.

Il relève son front sillonné par la foudre :
 Des dieux qui m'ont vaincu soyons encor l'égal,
 Dit-il, dùt mon orgueil me devenir fatal,
 De ces dieux détestés bravons la tyrannie.
 Sans le feu de l'audace il n'est point de génie ;
 Osons tout ; repeuillons ce globe désolé.

Il projette , exécute , & l'homme est modelé.
 D'abord , pour affermir l'édifice fragile ,
 En solides appuis il façonne l'argile :
 Du sang prêt à couler il creuse les canaux,
 De la fibre mobile il unit les faisceaux ;
 Il les enchaîne entr'eux, entr'eux il les oppose.
 Des mouvemens divers il assure la cause :
 Au buste assujetti le bras s'étend soudain ;
 Les doigts en s'allongeant vont dessiner la main :
 Bientôt de ce beau corps la taille souple & libre,
 Sur sa double colonne a pris son équilibre.
 Le Titan s'applaudit , & produit son effort.
 Avec plus de génie , avec plus d'art encor ,
 De ce noble édifice il couronne le faite ;
 Du plus grand caractère il embellit la tête :
 Superbe , & s'entourant de l'ombre des cheveux ,
 S'éleve & s'aplanit le front majestueux.
 Au fond de son orbite éclate la prunelle :
 Un doux voile se ferme & s'entrouvre autour
 d'elle.
 Un arc demi-courbé , qui s'abaisse sur l'œil ,
 Donne encore au regard plus d'audace & d'orgueil.
 Le teint prend son éclat , la levre colorée
 En deux filets de pourpre est déjà séparée.

• • • • • , • • • • •

.
 L'art n'obtenait encor qu'un triomphe douteux.
 L'automate est formé ; mais ce groupe immobile
 N'est qu'une vaine image & qu'une froide argile.
 Le souffle de la vie est le bienfait des dieux.
 Prométhée oféra dans le palais des cieus
 Ravir aux immortels ce noble privilege.
 Rien ne peut rallentir son effor sacrilege.
 Il traverse des airs le fluide azuré,
 Au foyer du soleil faisit le feu sacré,
 S'enfuit, se précipite aux antres du Caucase,
 Y revoit son ouvrage, & l'anime & l'embrase.
 Le céleste rayon pénètre par degrés ;
 Déjà le sang circule en ruisseaux colorés ;
 Les yeux s'ouvrent au jour, les levres au sourire,
 Le cœur bat, tout se meut, & le couple respire.

Le vieillard, qui continue de parler au
 poète, lui peint l'étonnement & l'admira-
 tion du premier couple, en ouvrant les yeux
 & en contemplant les merveilles de l'uni-
 vers.

Ils contemplaient l'espace & la hauteur des airs ;
 Ce soleil, dont les feux lancés sur la nature
 Jettent en rayons d'or une clarté si pure ;
 Ces nuages brillans, dont l'aile des zéphirs

Promene dans l'éther la pourpre & les saphirs.
 D'un spectacle si beau la pompe & la richesse
 De leurs sens délicats fatigaient la faiblesse ;
 Et de tant de splendeur leurs regards confondus ,
 S'éteignirent bientôt , éblouis , éperdus.
 Trop d'éclat se déploie au séjour du tonnerre ;
 On admire le ciel , on jouit sur la terre.
 Là , de rians tableaux amuserent les yeux ;
 Les reflets adoucis d'un jour délicieux ,
 Les fontaines , les lacs & leurs rives fleuries ,
 La verdure des bois & celle des prairies ,
 L'or flottant de la plaine , & l'ombre des côteaux ,
 Et l'émail des vallons & le crystal des eaux ,
 Et les antres si frais , & les bosquets si sombres ,
 Les jeux de la lumière & le repos des ombres ;
 Cet aspect varié d'objets intéressans
 Charma , sans les blesser , les organes naissans ;
 Et sans peine introduite au fond de la pensée ,
 Leur image y resta légèrement tracée.

Cette poésie pleine d'harmonie & de feu ,
 se soutient dans tout le cours du poëme ;
 pour en faire connaître toutes les beautés ,
 il faudrait le transcrire tout entier. Nous
 citerons encore ce morceau ; c'est le réveil
 de l'homme après une nuit délicieuse , oc-
 cupé à regarder sa compagne ensevelie dans
 le sommeil.

Oiseaux, dans vos concerts vous saluez l'aurore !
 Taifez-vous ; respectez le sommeil de Pandore !
 A l'ardeur inquiete , aux vœux de fon époux ,
 Laissez-la prodiguer fes charmes les plus doux.
 Qu'il aime à contempler l'or de fa chevelure ,
 Ces trefles , ces réseaux épars à l'aventure ,
 Qui mêlés sur sa gorge à la blancheur des lys ,
 Y roulent mollement de replis en replis !
 Combien d'autres attraits déployés fans contrainte ,
 Dans ses sens trop émuſ vont porter leur atteinte !
 Oui, Pandore , à ses yeux tout semble t'embellir.
 Que de fleurs sur ton teint ses levres vont cueillir !
 Il voudrait plus , sans doute ; il craint , il tremble ,
 il n'ose ;
 La peur de ton réveil adoucit ses baisers ;
 Zéphir les donne aux fleurs moins purs & moins
 légers.

L'exécution de ce tableau charmant fera
 trouvée sans doute au-dessus de l'invention ;
 la poésie mérite toute sorte d'éloge. On ne
 peut que le répéter chaque fois qu'on lit des
 vers de M. Colardeau : quel dommage qu'il
 n'ait pas entrepris quelque grand poème !
 quel dommage sur-tout, nous écrierons-nous
 encore , qu'il ait renoncé au projet de nous
 donner une traduction de l'Arioste & du

Tasse, qu'on disoit qu'il avoit commencée, & qu'on assure qu'il a abandonnée !

VI. *Seances de diverses academies*

L'ACADÉMIE royale des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, propose les sujets suivans pour les trois prix qu'elle aura à distribuer l'année prochaine. 1°. Pour celui des sciences & des arts utiles, elle demande qu'on indique les progrès des arts utiles cultivés dans la ville & banlieue de Rouen, sous le regne de Louis XV, & leur influence sur le commerce de la Normandie. 2°. Elle destine le prix d'histoire à la meilleure notice critique & raisonnée des historiens anciens & modernes de la Neustrie & de la Normandie, depuis son origine connue, jusqu'à notre siècle, pour servir d'introduction à l'histoire générale de cette province. 3°. Enfin, elle accordera le prix d'éloquence au meilleur éloge historique du parlement depuis Louis XII jusqu'à présent. Les mémoires sur le premier de ces sujets, écrits en français ou en latin, doivent être remis, francs de port, avant le premier juillet 1776, à M. L. A. Dambourney, secrétaire perpétuel de l'académie pour la partie des sciences & des arts; & les ouvrages sur les deux autres seront adressés, avant la même époque, à M. Haillet de Couronne, secrétaire perpétuel de cette société pour la partie des belles-lettres & des arts agréables.

L'académie des jeux floraux propose pour sujet du prix du discours , qu'elle distribuera l'année prochaine . l'*Eloge de Michel de l'Hôpital , chancelier de France*. Les personnes qui voudront concourir pour ce prix , qui consiste en une églantine d'or de la valeur de 450 livres , doivent remettre leurs ouvrages avant le 16 février prochain , à M. Delpy , secrétaire perpétuel de l'académie , logé rue Vinaigre , ou , en son absence , à M. l'abbé Magi , l'un des membres de cette société , logé rue Provençale.

VII. *Fait singulier.*

LE 13 du mois de juillet dernier , on lut dans une séance de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin , un mémoire sur une femme récemment disséquée au théâtre anatomique de cette ville , & du corps de laquelle on a tiré 120 aiguilles à coudre , de différentes grandeurs , & une épingle jaune , de 4 à 5 pouces de long , qui était dans le *duodenum*. Cette malheureuse avait été sujette à des fureurs utérines qui lui troublaient l'esprit ; & l'on croit que , pendant ces accès , elle avait avalé ou enfoncé dans sa peau ce grand nombre d'aiguilles , qui y étaient demeurées environ 30 ans. On en a trouvé dans une mamelle , dans le pyllore , dans le poumon , dans le foie , &c.

TROISIEME



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I. *Précis du traitement contre les ténia ou vers solitaires, pratiqué à Morat en Suisse, examiné & éprouvé à Paris, chez M. Cadet, ancien apothicaire major des camps & armées du roi, & membre de l'académie royale des sciences : publié par ordre du roi. A Paris, de l'imprimerie royale, 1775. (*)*

SA majesté a désiré de faire l'acquisition d'un remede célèbre contre les ténia ou vers solitaires, que madame Nouffer, après la mort de son mari, a pratiqué depuis 20 ans à Morat, sur un très-grand nombre de

(*) S. M. T. C. ayant acheté le remede de madame Nouffer contre les vers solitaires, a fait publier par la voie de l'impression le traitement de cette maladie. Nous croyons devoir insérer ici tout au long, le précis qui est sorti de l'imprimerie royale, afin que la Suisse, qui a profité pendant vingt ans des talens de madame Nouffer, ait aussi part au bienfait qu'un grand roi vient d'accorder à l'humanité souffrante.

D

malades, & toujours avec un succès très-heureux & très-prompt. Nous avons été chargés par M. Turgot, contrôleur-général des finances, & par M. Trudaine, de l'examiner, d'en faire les expériences; & l'ayant trouvé digne de sa célébrité, de le publier.

Préparation des malades. Ce traitement n'a besoin d'aucune préparation, si ce n'est de faire prendre pour souper, 7 heures après un dîner ordinaire, une soupe - panade faite de la manière suivante :

Prenez une livre & demie d'eau, deux à trois onces de beurre frais, & deux onces de pain coupé en petits morceaux; ajoutez suffisante quantité de sel pour l'assaisonner, & cuisez le tout à bon feu, remuant souvent, jusqu'à ce qu'il soit bien lié, & réduit à une panade.

Environ un quart-d'heure après, on donnera au malade deux biscuits moyens & un verre de vin blanc pur, ou avec de l'eau, ou de l'eau toute pure, s'il ne boit pas de vin à son ordinaire.

Si le malade n'avait pas été à la garde-robe ce jour-là, ou qu'il fût resserré, ou sujet aux constipations, on lui fera prendre un quart-d'heure après le souper, le lavement suivant :

Prenez une bonne pincée de feuilles de mauve & de guimauve; faites-les bouillir

un peu dans une chopine d'eau ; ajoutez-y un peu de sel commun ; passez-le, & mêlez-y deux onces d'huile d'olive.

Traitement des malades. Le lendemain matin, 8 à 9 heures après le souper, on donne au malade le spécifique suivant :

Prenez trois gros de racine de fougere mâle (*), réduite en poudre très-fine ; mêlez-la à 4 ou 6 onces d'eau distillée de fougere ou de fleurs de tilleul, & faites-la avaler toute au malade, rinçant deux ou trois fois le gobelet avec de la même eau, afin qu'il ne reste plus de poudre ni dans le verre ni dans la bouche. Pour les enfans, on diminue la dose de cette poudre d'un gros.

Si le malade, après avoir pris cette poudre, avait quelques nausées, il pourra mâcher un peu de citron confit, ou autre chose agréable, ou se rincer la bouche avec quelque liqueur ; mais il observera de ne rien avaler ; il respirera aussi par le nez l'odeur d'un bon vinaigre : si, nonobstant cela, il avait des renvois de la poudre, & des envies de la rendre, & qu'il en montât jusqu'à la bouche, il la ravalera, & fera son possible pour la garder. Enfin, s'il était forcé de la rendre en tout ou en partie, il reprendra,

(*) *Filix non ramosa dentata.* C. B. Pin. & Inf. R. H. *Polypodium filix mas.* Lin.

dès que les nausées auront cessé, une seconde dose de la même poudre, pareille à la première.

Deux heures après que le malade aura pris la poudre, on lui donnera le bol suivant :

Prenez panacée-mercurielle & résine sèche de scammonée d'Alep, de chacune 12 grains ; gomme-gutte, 5 grains ; faites une poudre très-fine de ces trois drogues, & incorporez-la avec une quantité suffisante de confection d'hyacinthe, pour en faire un bol d'une consistance moyenne.

Telles sont les doses du purgatif dont on se sert ordinairement ; celle de la confection est de deux scrupules & demi.

Pour les personnes d'une constitution robuste, ou difficiles à purger, ou qui ont pris auparavant de forts purgatifs, on a fait entrer dans le bol la panacée-mercurielle & la résine de scammonée, à la dose de 14 à 15 grains chacune, & la gomme-gutte à la dose de 8 grains & demi.

Pour les personnes faibles, sensibles à l'action des purgatifs, faciles à purger, & pour les enfans, les doses doivent être diminuées suivant la prudence du médecin. Dans un cas où toutes ces circonstances se réunissaient, on n'a donné que 7 grains & demi de panacée-mercurielle, & autant de résine de scammonée, avec la quantité suffi-

fante de confection d'hyacinthe & fans gomme gutte. Encore a-t-on donné ce bol en deux fois, c'est-à-dire moitié deux heures après la poudre, & l'autre moitié trois heures après, parce que la première n'avait presque point opéré.

Immédiatement après le bol, on donnera une ou deux tasses de thé vert léger; & dès que les évacuations commenceront, on en donnera de tems en tems une tasse, jusqu'à ce que le ver soit rendu. C'est seulement après qu'il l'aura été, que le malade prendra un bon bouillon, & quelque tems après un second, ou une petite soupe. Le malade dînera ensuite sobrement, & se conduira tout ce jour-là, & à son souper, comme on le doit dans un jour de médecine; mais si le malade avait rendu en partie le bol, ou que l'ayant gardé environ 4 heures, il n'en fût pas assez purgé, il prendra depuis deux gros jusqu'à huit, de sel de Sedlitz ou d'Angleterre, dissous dans un petit gobelet d'eau bouillante.

Si le ver ne tombe pas en un paquet, mais file, ce qui arrive particulièrement lorsqu'il est engagé, sur-tout avec son col ou filet, avec des glaires tenaces, le malade ne doit pas le tirer, mais rester sur son bassin, & boire du thé léger un peu chaud.

Si le ver pendait long-tems sans tomber,

& que le purgatif n'opérât pas assez, on donnera au malade du sel de Sedlitz, comme on vient de le dire, ou d'Angleterre, & on le fera rester patiemment sur le bassin, jusqu'à ce que le ver soit tombé.

Si le ver ne paraît pas jusqu'à l'heure du dîner, & que le malade ait bien gardé la poudre & le purgatif, il dînera également, vu que quelquefois, mais rarement, le ver sort dans l'après-dîner.

Si le ver ne paraît point de tout le jour, ce qui n'arrive guère que lorsqu'on a rendu en tout ou en partie la poudre ou le purgatif, ou qu'il a opéré trop faiblement, le malade soupera comme le soir précédent, & fera en tout traité de même.

Et si le ver ne paraît pas même dans la nuit, le malade prendra le lendemain à la même heure, la poudre comme dans le jour précédent, & deux heures après, 6 à 8 gros de sel de Sedlitz ou d'Angleterre, & fera en tout traité comme la première fois.

Il arrive quelquefois que le malade, lorsqu'il est sur le point de rendre le ver, ou un peu avant, ou immédiatement après une forte évacuation, éprouve une sensation de chaleur autour du cœur, & de défaillance ou d'angoisse, il ne faut pas s'en inquiéter; cet état cesse promptement, il n'y a qu'à laisser le malade tranquille, & lui faire respirer du bon vinaigre.

Si le malade rendait le ver avant d'avoir pris le purgatif, par la seule action de la poudre, on ne lui donnera que la moitié ou les trois quarts du bol qu'on lui avait préparé, ou on le purgera avec du sel de Sedlitz ou d'Angleterre.

Enfin, si après avoir fait rendre par ce traitement un ténia, on s'apperçoit qu'il en reste un second, on traitera quelques jours après le malade une seconde fois, précisément de même.

Ce traitement bien dirigé a constamment un heureux succès en peu d'heures; nous en avons fait l'essai sur cinq sujets.

Les ténia, contre lesquels ce spécifique & cette méthode nous ont été proposés, & qu'ils font rendre d'une manière si prompte, sont ceux qui ont les articulations ou jointures ou anneaux courts (*); ce traitement n'est pas de la même efficacité contre

(*) *Tania prima*. Plateri Prax. Med. *Tania* proprement dit. *Tania* à conduit. *Solium* à épine ou à nœuds. Andry, des vers.

Tania prima. Le Clerc *Hist. des vers*, pl. 5, f. 1; pl. 6, f. 2; pl. 7, f. 1; pl. 8, f. 1, 2, 4.

Tania vulgaris, & *tania lata*. Linn. *Syst. nat.*

Tania à anneaux courts. Bonnet, mémoires présentés à l'académie des sciences, tom. I.

Tania acephala, & *tania capitata*. Vogel. de cogn. & cur. c. h. affect.

les tenia dont les articulations sont longues, appellés communément *vers cucurbitins* (*).

Pour déraciner ces vers, il faut répéter le traitement plus ou moins de fois, & plus ou moins souvent, selon les circonstances du mal & la disposition du malade : un de ceux sur lesquels nous avons fait nos expériences n'a plus rendu de vers au troisieme traitement.

Dans un écrit que nous donnerons incessamment au public, on trouvera des connaissances plus étendues de ce traitement, de la préparation des remedes qui le composent, de l'application que nous en avons faite, & des différences des ténia. Nous nous flattons ainsi de mettre la guérison de ces vers à l'abri de l'obscurité & de l'oubli dans lequel elle était tombée, & d'où elle est tirée par la bienfaisance du roi. A Paris, ce 15 juillet 1775. Signé, LASSONE, MACQUER, E. DE LA MOTTE, A. L. DE JUSSIEU, J. B. CARBURI.

(*) *Tania secunda*, seu *vermis cucurbitius*. Plater, *ibid.* *Lumbritus latus*. Tyson. Act. Ang. 1683. N°. 146. *Solium* sans épine. Andry, *ibid.* *Vermi cucurbitini*. Valisnieri. *Tania secundi generis*. Le Clerc, *ibid.* N°. 1, A. & pl. 2. *Tania* à anneaux longs. Bonnet, *ibid.* *Tania osculis marginalibus solitaris*. Lin. *ibid.* *Tania cucurbitina*. Vogel. *ibid.*

M. le contrôleur-général & M. Trudaine ne voulant rien laisser à desirer sur la confiance que le public pourrait mettre dans ce remède , ont chargé M. Cadet d'en faire les expériences sous les yeux de M. de Laffone , Macquer , Jussieu , de la Motte & Carhuri , qui se sont , en conséquence , assemblés chez M. Cadet , où se sont trouvées plusieurs personnes attaquées du ver solitaire ou *tania* , & auxquelles on a administré le remède avec succès.

II. *Lettre aux éditeurs du Journal Helvétique.*

Du 25 août 1775.

MESSIEURS , les relations intimes que je soutenais avec M. de la Beaumelle , en me faisant un devoir de relever un fait important qui intéresse sa mémoire & le public , me mettent à portée de le discuter & de l'éclaircir. Comme les journaux sont destinés à servir d'archives à la vérité , & que le vôtre répond si exactement à ce but , j'ose espérer que vous voudrez bien y insérer cette lettre.

Enfin , on répand dans le public une édition de la *Henriade* , depuis si long - tems annoncée , avec les remarques critiques de M. Angliviel de la Beaumelle. Je n'ai rien à

vous en dire : c'est à vous, c'est au public à la juger. Mais elle est précédée d'une préface sur laquelle je m'arrête. On y hasarde cette assertion : M. de la Beaumelle était né de pere & mere protestans ; mais il avait été élevé dans la religion catholique , dont il fit toujours profession.

Il n'est point indifférent d'être fixé sur les opinions religieuses des gens de lettres qui ont mérité & obtenu quelque célébrité. Je dirai donc un mot de celles de M. de la Beaumelle.

Dans les tems malheureux que les prélats français avaient leurs poches remplies de lettres de cachet en blanc (*), M. de la Beaumelle fut arraché fort jeune des bras de sa famille, professant la religion réformée. Le jeune homme fut placé au college d'Alais, pourvu d'habiles instituteurs, par les soins de l'évêque. On attaqua ses principes avec adresse, & on parvint à lui faire adopter les principes de la communion de Rome. Le nouveau prosélyte s'avançait rapidement

(*) Dans le moment que je fais ma lettre, j'apprends que l'illustre M. de Malcsherbes, à peine arrivé à la place d'où sont sorties tant de lettres de cachet, travaille à en abolir & l'abus & l'usage. Saisissons cette occasion pour rendre hommage à l'intégrité de ce ministre philosophe.

dans ses études. Comme il montrait beaucoup de souplesse d'esprit, on le jugea digne & on le pressa d'endosser le manteau de Loyola. Peu s'en fallut qu'on ne réussit. Le college d'Alais n'était pourtant pas confié aux jésuites ; mais où n'avaient-ils pas des recruteurs ?

Quand on crut s'être bien assuré de la conversion du jeune homme, & après qu'il eut fini avec distinction ses humanités, on l'envoya catéchiser ses parens ; & on fonda de grandes espérances sur le zèle & les talens de l'humaniste. Il fut reçu chez lui avec tendresse ; & quoiqu'on le vît aller à la messe, dans le tems que la famille se disposait à célébrer son culte, les esprits étaient trop abattus par la persécution, pour qu'on songeât à l'inviter.

Mais la messe ne dure pas long-tems. Le néophyte arrivait souvent au logis, pendant qu'on y faisait des lectures pieuses. Il prêtait furtivement l'oreille, & prenait goût à ces exercices. Il ne s'en tint point là : il saisissait, à l'insu de ses parens, tous les livres qu'il trouvait sous sa main ; il lisait, il méditait, & il reprit la foi de ses peres dans le tems qu'on l'en croyait déjà vainqueur.

Ses talens ne tarderent pas à se faire sentir. Le germe devait en être cultivé en place plus convenable que les rochers des Ceven-

nes. Il part pour Geneve , il fréquente l'académie , & aspire à l'honneur de prêcher l'évangile. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville favante , il remplit les journaux helvétiques de productions ingénieuses (*). Sa réputation se prépara , & il commença à s'exercer à la prédication dans l'auditoire de théologie , d'une manière qui faisait espérer qu'il se ferait distingué dans cette carrière.

Dans ce tems-là , le roi de Danemarck demanda un sujet en état de professer la langue , & les belles-lettres françaises. Le jeune orateur eut l'honneur d'être choisi pour remplir les vues de S. M. D.

Comme je n'écris point la vie de M. de la Beaumelle, je ne le suivrai point à Copenhague à Berlin , à Paris , à Nîmes , à Toulouse , &c. Mais j'observerai qu'il n'a jamais cessé , depuis qu'il eut repris la foi de ses parens , de penser en réformé , & en réformé éclairé. Revenu de quelques écarts d'un âge & d'un tempérament animés , il fut enfin fixé par les charmes & sur-tout par le mérite de madame Nicole , jeune veuve , fille du

(*) On peut voir le journal de janvier 1746 , page 36 & suiv. L'auteur. datait de Lyon , & ne se nommait pas ; modestie bien rare dans un jeune homme de 19 ans , dont les talens se développaient si bien.

respectable M. Lavayffe, célèbre avocat du parlement de Toulouse, homme généralement considéré, reconnu pour protestant très-éclairé, & très-vertueux. Ce fut après s'être donné beaucoup de soins dans la malheureuse affaire de la famille Calas, où le jeune Lavayffe se trouva compromis, que M. de la Beaumelle se maria à Mazerès, petite ville de la comté de Foix, où la jeune veuve avait un domaine considérable.

C'est là où pendant des semaines entières j'ai vu M. de la Beaumelle occupé du matin jusqu'au soir, à composer des projets, des placets, des mémoires, pour améliorer le sort de ses freres les protestans de France. C'est là que je l'ai vu ramasser les matériaux d'une *année chrétienne*, ouvrage distribué en douze volumes in-12, où l'on trouvera peut-être un jour un exercice complet de religion, pour toutes les fêtes, pour tous les dimanches & même pour tous les jours de l'année, à l'usage des protestans privés de culte public. C'est là, en un mot, que je l'ai entendu cent fois parler avec énergie, & contre la superstition, & contre l'incrédulité, opposant la doctrine réformée à l'une & à l'autre, & professant (à la vérité dans son domestique seulement), le culte du christianisme le plus épuré.

Pendant ces dernières années de sa vie,

M. de la Beaumelle travaillait excessivement. Ses querelles avec M. de Voltaire s'étant renouvelées, il suspendit les ouvrages utiles dont il s'occupait, pour travailler à une édition complète des œuvres du poëte français, avec des remarques critiques. Les notes sur la Henriade, qu'on répand aujourd'hui, ont été faites alors sous mes yeux. Depuis, occupé de mille projets typographiques, M. de la Beaumelle fit deux voyages à Paris, où il est mort, dans les sentimens qu'il avait toujours hautement professés depuis sa sortie du college d'Alais. Je suis en état d'en produire des preuves écrites. J'en trouverais même dans les ouvrages imprimés de l'auteur, & sans avoir besoin de citer ceux où M. de Voltaire le nomme le *pré-dicant la Beaumelle*.

Voilà des faits, messieurs, de notoriété publique, des faits dont il est bien clair que l'éditeur de la Henriade avec les commentaires, n'a pas été instruit, quand il a dit que M. de la Beaumelle est mort catholique romain. Vous sentez combien il importe de défabuler ceux qu'on pourrait avoir ainsi induits à erreur. L'éditeur, M. F. pense trop bien, pour qu'il y ait à craindre qu'il s'offense de l'hommage que nous rendons ici à la vérité, qu'il n'avait pas été assez à portée de connaître. Vous-mêmes, messieurs, vous ne trouverez

pas mauvais que je ne me signe que par les lettres initiales de mon nom ; & votre pénétration vous en fera aisément comprendre les motifs. D'ailleurs j'emploie mieux mon tems que dans des querelles littéraires , que je n'ambitionne pas. Cependant , je suis bien aisé de déclarer que je suis prêt à donner les preuves du protestantisme de M. de la Beaumelle , dans le cas que le public parût le mettre en doute. Ce que je ne saurais suspendre , c'est l'expression des sentimens d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être , &c.
B. D. M. avocat au parlement de Languedoc.

III. *Le luxe. Dialogue entre Timon & Cléon.*
Par M. le chevalier DE LANGEAC.

C L É O N.

C'EST trop ! de vos discours modérez l'amertume.
Quoi , rien n'est bien ! sur tout votre bile s'allume !

T I M O N.

Oui : tout choque mes yeux , plus de freins ! plus
de mœurs !

Des esclaves par-tout , par-tout des oppresseurs !

Cl. Eh bien ! sans balancer , faites-vous donc fau-
vage ;

Habitez les forêts. (Ti. Ce serait le plus sage :

Là , du moins , la nature , en nous rendant égaux ,

64 JOURNAL HELVETIQUE.

Compense avec sagesse & les biens & les maux.

Tout peuple est vicieux. (Cl. Est-ce ainsi qu'on raisonne ?

Il vous faudrait peut être une Lacédémone ?

Ti. Non , ne me parlez pas de ces moines armés.

Cl. Ce prodige de mœurs, c'est vous qui le blâmez ?

Chez eux pourtant, cet or, ce luxe qui vous blesse ,

Qui près de l'indigence a placé la richesse ,

Cette inégalité dans le bien , dans le fort ,

Ce faste ruineux étaient proscrits. (T. D'accord...

Mais, en les proscrivant , par une loi plus dure ,

Licurgue avait rompu les nœuds de la nature.

J'estime la vertu , mais non pas à ce prix.

Cl. Athene, au moins. . . (T. Athene est un autre Paris :

Des intrigues, des jeux, des spectacles, des fêtes ,

Enfin, des cœurs gâtés & de mauvaises têtes !

Cl. Mais que reprochez-vous à ce tems si vanté

Des triomphes de Rome & de sa pauvreté ?

Ces tems où des héros, sous qui tremblait la terre ,

Revenaient, le front ceint des palmes de la guerre,

Dans de paisibles champs reprendre leur fillon ;

Où le consul pressait le bœuf de l'aiguillon ;

Où le triomphateur , au déclin de l'automne ,

Au bois de sa charrue appendait sa couronne ;

Où

Où les chastes moitiés de ces pâtres guerriers
Veillaient sur leurs troupeaux , à l'ombre des lau-
riers ?

T. Prodiges de grandeur ! ô jours brillans de Rome !
Son premier citoyen fe fait gloire d'être homme.
Que ce tems fut rapide ! En proie à mille excès ,
Elle souffrit bientôt qu'un impudent Verrès ,
Bercé nonchalamment dans fa molle litiere ,
Fléau des nations , riche de leur misere ,
Aux yeux de tout un peuple étalât leurs débris.
Ennemi de fon nom , je le voue au mépris.
Célébrez cette Rome opulente & perdue :
Cette fauffe splendeur n'éblouit point ma vue.
Admirez de fes arts les chefs-d'œuvres divers ;
Des complaifans d'Octave applaudiffez les vers ;
Allez, & partagez dans votre abfurde ivresse ,
Du cirque enfanglanté la féroce allégreffe.
Voyez des rois vaincus , gémiſſant dans les fers ,
Les Céfars , de leur ſceptre écrâſant l'univers ;
Portez-leur votre encens : ils excitent ma haine :
Je pleure , avec Caton , la liberté romaine.
Cl. Du ſiecle où nous vivons , rapprochons-nous
enfin.

Seriez-vous plus heureux d'être né ſous Pépin ;
De partager encor l'âtre noir & gothique ,

Et les sieges de bois de la noblesse antique ?

T. Non , les serfs , les brigands ne font point de
mon goût.

Cl. En quel tems vous placer ? Pour moi , je suis à
bout.

Croyez-moi : satisfaits du pays où nous sommes ,
Aimons notre patrie , & chérifions les hommes.

Tranquille , espérez tout des vertus d'un bon roi ;

Demeurez parmi nous. (Ti. Rester ici ? moi , moi !

Parmi ce peuple vain , rampant , faible , imbécile ,

Qu'on dit civilisé , quand il n'est que servile ;

Lui qui met à l'encan justice , humanité ;

Dont le luxe foumet à la vénalité

Des charges de l'état le terrible exercice !

Que cet abus de l'or , que l'or même périclisse !

C'est de là , c'est sur-tout de l'excès des honneurs ,

Prodigués fans mesure à des hommes fans mœurs ,

Que dérive à jamais le mal qui nous oppresse.

Dès que tout fut possible à l'injuste richesse ,

Si l'homme fit des vœux , ce fut pour un trésor ;

Par-tout on entendit ce cri : *de l'or , de l'or !*

La vertu ne fut rien : plus d'honneur , de décence !

Le mérite avili resta sans récompense ;

Dans la société , tout se vit confondu ,

Les dignités , les rangs , le vice , la vertu.

La ville engloutit tout , & perdit la campagne.
 Plutus , alors , Plutus , que le vice accompagne ,
 A ses autels pompeux vit ramper l'univers ,
 Et Cérès , en langueur , pleura sur des déserts.
 La triste pauvreté de mépris fut couverte ;
 Et pour fuir ce mépris , on courut à sa perte.
 Ah ! dites avec moi : maudit soit le premier
 Qui rendit ainsi l'or le dieu d'un peuple entier ;
 Le premier , dont l'esprit ignorant ou coupable ,
 Créa des exacteurs la race détestable ;
 Qui dit au citoyen : de l'or , & tu feras
 Noble , juge , guerrier , tout ce que tu voudras !
 Dès lors on oublia la source de son être ;
 On voulut être riche , ou du moins le paraître.
 Des lambris somptueux de l'altier courtisan ,
 Le luxe est descendu jusqu'au simple artisan.
 Sa fille , qu'une fleur paraît aux jours de fête ,
 Du poids des diamans fait incliner sa tête.
 Par-tout on s'avilit ; tout s'est prostitué ;
 Aux moyens d'acquérir , chacun s'est dévoué ;
 Honnêtes , indécens , justes ou non , qu'importe ?
 La barrière est rompue , & le torrent l'emporte.
 De là tant de parens , tant d'amis oubliés ;
 Tant de noms glorieux qu'on voit méfalliés.
 Et j'en réjouis. . . (Cl. Que dites-vous ? (Ti-
 Sans doute. E ij

Pour suivre un luxe outré, voilà ce qu'il en coûte ;
 Par ce luxe effrayant, le riche est abymé :
 Le pauvre qui l'imité est bientôt consumé.
 Point de félicité que ce mal ne corrompe !
 Le bonheur qu'il promet, flatte, éblouit, mais
 trompe.

Né du fein du mensonge & de la vanité,
 Source de méfiance, il bannit la gaité.
 Français, tu ne ris plus ! une morne tristesse
 Change en un deuil public ton antique allégresse.
 Voyez ce triste heureux, ce mortel indolent,
 Que l'on traîne à grands frais sous un lambris
 roulant.

Demain, de créanciers une longue cohorte,
 Pour arrêter son char, va l'attendre à sa porte.
 O. Votre ame, à ce tableau, devrait s'épanouir.
 De ce que l'un disperse, un autre va jouir,
 Et le malheur de l'un, de l'autre est la ressource.
 Ces trésors écoulés remontent vers leur source.
 Ils vont porter la vie à ce peuple indigent,
 Nourrir sous d'humbles toits l'ouvrier diligent,
 Animer le travail, exciter l'industrie,
 Et par mille canaux féconder la patrie.
 Le luxe éteint, les arts expirent au berceau ;
 Praxitele sommeille, Apelle est sans pinceau.

Et pour qui voulez-vous , fans ce faste prodigue ,
Qu'à vaincre le talent , le talent se fatigue ?

T. Que m'importent des arts dont la frivolité
D'un automate oisif nourrit la vanité ,
Si , pour favoriser leur stérile imposture ,
On laisse à côté d'eux languir l'agriculture ?
Qu'importent ces tableaux, ces marbres, ces tapis,
Tristes amusemens de vos yeux assoupis ,
Si de tous ces faux biens l'onéreuse abondance ,
D'un état surchargé presse la décadence ?
Vaine ombre de grandeur, quand la grandeur n'est
plus !

Que dis-je ! est-ce à des cœurs amollis , dissolus ,
A sentir des beaux-arts la savante magie ?
Il faut plus de chaleur , il faut plus d'énergie.
Le goût , avec les mœurs, s'épure & s'ennoblit ;
Le goût , avec les mœurs , s'altère & s'avilit.
O luxe ! c'est de toi , toi qu'à tout on préfère ,
Que naissent , parmi nous , la honte & la misère !
Tous les germes heureux par toi sont affaiblis ;
La vertu n'est qu'un mot ; on brille , & c'est assez.
Plus de pitié ! Comment plaindrait-il son semblable,
Le mortel qu'endurcit son luxe impitoyable ,
Qui dans son opulence est sans cesse à l'étroit ?
Son orgueil le ruine ; & s'il dépense , il doit .

70 JOURNAL HELVÉTIQUE.

D'un ami délaissé , l'infortune l'afflige ;
 De sa vaine pitié que veut-on qu'il exige ?
 Les prodigues jamais ne seront généreux :
 Le Pactole en vain roule & s'épuise pour eux ;
 Tout leur manque ; le sang ne se fait plus entendre,
 Ce vice éteint en nous le penchant le plus tendre,
 Ce desir si touchant de se voir reproduit :
 La nature est trompée & l'amour est détruit.
 Le riche , encor jaloux d'enfler son héritage ,
 Tremble qu'avec son fils son fils ne le partage.
 Le pauvre , à qui la vie est un poids douloureux ,
 Tremble , dans ses plaisirs, de faire un malheureux.
 Dans un long célibat ta fille est languissante ;
 Pourquoi de cette rose éteinte & pâlissante ,
 Pourquoi , pere cruel , détournes-tu les yeux ?
 J'entends : sa dot va nuire à ton luxe orgueilleux ;
 Tu crains que dans tes biens elle ne fasse un vuide ;
 L'avarice combat , & l'intérêt décide.
 Homme vain & cruel , qui ne vis que pour toi ,
 Quel zele ou quel amour esperes-tu de moi ?
 Parens , amis , enfans , tout se borne à toi-même.
 Eh bien , n'aime que toi : mais n'attends pas qu'on
 t'aime.
 Si l'on s'abaisse encore à te louer vivant ,
 Si quelque vil mortel te flatte en te servant ,

Quand tu ne feras plus, tes héritiers, tes proches,
Livreront ta mémoire à d'éternels reproches.

Comment ta mort pour eux ferait-elle un malheur?

En fessant ton bien-être, as-tu pris soin du leur ?

La nature pour toi n'a jamais eu de charmes.

Et l'homme personnel n'a point droit à ses larmes.

Quand le trésor public fans retour envahit

Ces fonds aliénés que le luxe engloutit,

C'est alors qu'on peut dire, ô comble de misere !

Pere, enfans, il n'est plus ni d'enfans, ni de pere !

Mes amis, plus d'amis ! parens, plus de parens !

L'or produit l'égoïsme, & tous deux des tyrans.

Cl. Oui, le luxe a tout fait ; je vous crois, & je

cede.

Le mal est grand ; voyons quel en est le remede.

Ti. Point de remede. (Cl. Aucun ? (Ti. A force

d'y penser,

J'en vois un. (Cl. Qui ferait ? (Ti. De tout bou-

leverfer.

Cl. Remede affreux ! (Ti. Mais sûr. (Cl. Moi,

j'en conçois un autre,

Moins dangereux, plus lent, mais plus doux que

le vôtre.

Ti. Quel est-il ? (Cl. Un roi juste, éclairé, bien-

faisant,

(Et le ciel aujourd'hui nous a fait ce présent)

Des trésors de l'état économe sévère ,

Au peuple laboureur tendra la main d'un pere.

Dès lors plus d'opresseurs, plus de ces amas d'or ,

Que le pur sang du pauvre enfle & grossit encor !

L'abondance renaît de sa source première ,

Gagne , & se communique ainsi que la lumière :

S'il reste encor du luxe , il n'est plus dangereux ,

C'est l'aïssance d'un peuple innocemment heureux.

Je les vois , ces beaux jours , éclairer ma patrie ;

Je les vois. (Ti. Vous voyez de loin ! (Cl. Et je
m'écrie :

O Cérès ! ô la mere & la reine des arts !

Sur les monceaux d'épis qui couronnent tes chars ,

En triomphe amenés , je vais voir reparaître

Ces arts que l'abondance & la paix font renaître.

Ti. Je vous admire ! (Cl. O rois , arbitres des
mortels ,

Faites cesser la fraude , & brisez ses autels !

Délivrez nos guérets du feu qui les embrase ;

Soulagez les hameaux du poids qui les écrase ;

Que l'or cede au mérite , & n'en tienne pas lieu !

Par un culte insensé n'en faites plus un dieu ;

Et ne lui donnez plus la force corruptrice

D'illustrer la bassesse & d'ennoblir le vice !

Que fort vil possesseur , objet de nos dédains ,
 Puisse avoir des palais , des enclos , des jardins ;
 Sous les vastes lambris , où renaît l'art des fées ,
 Qu'ils s'enivre & s'endorme au champ de nos Or-
 phèles :

Mais que , sans les vertus , il ne puisse arriver
 Où les seules vertus ont droit de s'élever !

Ti. Beau roman ! Quant à moi , du sein de l'opu-
 lence ,

J'ai toujours vu sortir le vice & l'insolence.

Des sages courageux ont fait ce qu'ils ont pu ;

Oui , qu'un peuple soit riche , il sera corrompu ;

Il sera malheureux. (Cl. Prouvez. (Ti. La preuve
 est sûre :

Le malheur est par-tout où n'est pas la nature.

Cl. Pourquoi ? Voyez la Chine ! (Ti. Eh ! qu'y
 voir ? Abrégez.

Cl. Des sages. (Ti. Des fripons. (Cl. Des mœurs.
 (Ti. Des préjugés.

Cl. Des mandarins zélés. (Ti. Dites pleins d'ar-
 tiïces ;

Aucune vertu mâle , & mille petits vices ;

Une épargne chétive , & sans cesse à côté ,

Le mal-aise ! Non , non ; je n'en suis pas tenté.

Cl. Où voulez-vous donc vivre ? (Ti. Où ? Je vais
 vous surprendre :

Nulle part. (Cl. Nulle part ! (Ti. Oui , pourrez-vous m'apprendre

Quel pays me convient ? (Cl. Si vous le demandez ,

Celui-ci. (Ti. Quoi ! ce monde où je vois . . .

(Cl. Attendez.

IV. *Apologue.*

UN grand roi avait confié de grands biens à deux de ses vassaux. Au bout de quelques années il voulut savoir d'eux-mêmes l'usage qu'ils en avaient fait. Le premier vint & dit : Sire , je me suis fait honneur de vos biens ; je m'en suis bâti un hôtel superbe , & je l'ai meublé à tous égards d'une manière proportionnée à sa magnificence ; tentures somptueuses , plafonds décorés de peintures du plus grand goût , & où pendaient les lustres les plus brillans , lits , sofas , fauteuils , buffets , commodes , garde-robes , glaces , tableaux , jardins , parterres , bosquets , jets-d'eau , fruits exquis , fleurs & plantes des plus rares , venues des différentes parties du monde , bains , viviers , voliere , tout était assorti à la magnificence de mon hôtel. Il en était de même de mes ustensiles & de toute ma vaisselle ; l'or & l'argent y brillaient de toutes parts. Ainsi en était-il encore de mes vêtemens sans nombre : dentelles du plus

grand prix, linges superfins, habits d'été, d'hiver, de toutes les saisons; la soie, le velours, les riches fourrures, la broderie, les galons, les diamans même & les pierres, tout éclatait sur mon corps, aussi bien que sur ceux de mon épouse & de mes enfans; il n'y avait pas jusqu'à mes nombreux domestiques, qui ne se distinguassent par leur parure. Je ne dois pas oublier mes carrosses superbes, mes écuries, & les rares chevaux dont elles étaient remplies. Quant à ma table, mon plaisir était de la voir entourée de riches convives, & de les régaler de tout ce qu'il y a de plus exquis, en mets, en vins, en liqueurs, en parfums, en musique même & en mélodie, afin de les délecter dans tous leurs sens. En un mot, Sire, j'ai pris plaisir à étaler à tous égards les richesses dont votre Majesté m'a comblé.

L'autre vassal rendit un compte bien différent de l'emploi de ses biens. Sire, dit-il d'un air humble & modeste, ne trouvant rien en moi qui méritât les grands biens dont votre Majesté bienfaisante a daigné me favoriser, à la distinction de tant d'autres de vos sujets, dont plusieurs même étaient dans la misère, j'ai cru ne pouvoir en faire un usage qui vous fût plus agréable, que de les secourir dans leurs différens besoins, & de les partager en quelque sorte avec eux.

Me contentant donc, pour moi-même & ma famille, d'un simple & honnête nécessaire, j'employai tout mon superflu à leur procurer du pain, du linge, du bois, des vêtemens; je payai les louages de leurs petites habitations; quelquefois même je les aidai à s'en bâtir eux-mêmes; je plaçais en apprentissage ceux de leurs enfans qui avaient du penchant pour quelque profession, & j'en payais le prix; j'en ai même pris chez moi quelques-uns de l'un & de l'autre sexe, dès leur bas âge, & les y ai nourris & vêtus; & quand ils furent parvenus à l'âge adulte, avec le consentement de leurs parens ils y sont restés, & ont été pour moi d'excellens & de chers domestiques, qui par leur affection, leur zèle, leur obéissance & leur fidélité, m'ont amplement dédommagé de l'éducation que je leur avais donnée. Quand, parvenus à un certain âge, ils trouvaient à se marier d'une manière convenable, de même que quelques-uns de ceux que j'avais placés en apprentissage, je leur donnai une petite somme pour les mettre en train, & augmenter le nombre de vos sujets. J'en usai sur-tout ainsi envers ceux qui avaient une conduite & des mœurs réglées; mais pour ceux qui vivaient dans le désordre, la fainéantise, l'intempérance & les autres vices, je ne cessai de les exhor-

ter à se corriger & à mieux vivre , leur promettant que dès que je verrais quelque heureux changement en eux , je me plairais à les soulager aussi & à les secourir.

Toutes ces différentes occupations , jointes à ma tempérance & à ma sobriété , m'ont procuré une santé si ferme , un contentement , une paix & une joie si douces , que je ne saurais assez en bénir votre Majesté ; car c'est à vous , Sire , que j'en suis redevable. Ici les larmes lui coulerent des yeux , & son cœur fut tellement attendri , que cela lui coupa la parole & l'empêcha d'en dire davantage.

Il n'est sans doute pas nécessaire que je dise quel jugement le roi prononça sur ces deux vassaux. Je me contenterai de prier que chacun rentre en soi-même & se demande à la place duquel des deux il voudrait être , chacun à proportion des biens qu'il aura plû au Seigneur suprême , au Roi des rois , de nous confier , & dont nous ne saurions trop nous dire que nous ne sommes que les dispensateurs , & qu'infailiblement nous aurons à lui rendre compte de l'usage que nous en aurons fait.



V. *Lettre à M. D * * *. Ferney, le 26 août 1775.*

HEUREUX, mon ami, les cœurs honnêtes & bons ! Ils jouissent du bien qu'ils font, & de celui qu'ils voient faire. C'est la réflexion que m'inspire le spectacle intéressant que je viens de voir à Ferney. J'y étais allé voir cette colonie naissante que l'injustice des Genevois fit naître, que les bienfaits de M. de Voltaire ont accrue & qu'ils soutiennent, que les soins du gouvernement vont étendre & rendre prospère. On y célébrait la fête de ce roi qui, dans sa jeunesse, montre les vues saines & bienfaisantes de la sagesse, mûrie par l'expérience. Vous savez que la reconnaissance en avait fait faire une, il y a quelques mois, à ces artistes industrieux & honnêtes. Ils avaient formé trois compagnies, l'une d'artillerie ; les deux autres étaient des dragons, les uns rouges, les autres verts. Les chefs de chacun de ces corps donnent pour prix, au soldat le plus adroit, au plus exercé, une médaille d'or : c'était l'artillerie, qui devait ce jour disputer la sienne. Sur cette médaille, on voyait la tête révéérée du chef des finances, de M. Turgot. Son nom, ses actions, ses projets seront sans doute parvenus dans votre retraite paisible.

& solitaire. Quand l'homme de bien , quand l'homme bienfaisant & juste approche du trône , c'est sur - tout dans l'humble chaumière qu'il est béni , qu'il devient le dieu de ces hommes simples qui ne connaissent les chefs de l'état que par le bien qu'ils en reçoivent , que par les maux qu'ils leur épargnent. Au revers de cette tête , on lisait, *tutamen regni*. Chaque habitant de Ferney espérait de la remporter ; il se flattait de fixer chaque jour ses regards sur elle , d'y voir le présage du bonheur de l'état. Tous sortent de leurs maisons , proprement vêtus ; des tables les attendent , le plaisir préside au festin , la gaité est dans les propos , la reconnaissance leur fait souvent prononcer le nom de leur roi , de tous les bienfaiteurs de l'état : à chacun de ces noms ; l'air est agité de cris de joie ; madame de Saint - Julien partage leurs transports , fait comme eux des vœux , se mêle à leurs plaisirs. Après-dîné , ils se rendent au lieu où l'on a élevé le but que l'on doit atteindre pour mériter le prix : c'était à l'extrémité d'une longue avenue qui conduit au château. M. de Voltaire , madame de Saint-Julien en descendent ; la troupe monte au-devant d'eux avec ordre ; tous marchent au son des instrumens militaires ; le vieillard illustre semblait avoir la vigueur d'un homme de quinze ans. Ils vien-

nent à la butte, retournent sur leurs pas à la portée du fusil : on desire que madame de Saint-Julien tire la première ; M. de Voltaire était à côté d'elle, avec divers officiers : elle prend un fusil des mains de son domestique, lâche son coup : mille cris s'élevent ; les instrumens, les tambours se font entendre ; des chapeaux voltigent en l'air ; tous s'écrient : *il est au blanc*. On abat le but, on décerne le prix à cette dame ; M. de Voltaire prend la médaille des mains de M. Renaud, chef de l'artillerie, la lui présente, lui dit : *madame, vous prolongez mes jours de dix ans ; daignez la présenter à M. Turgot ; dites-lui comme on l'aime ; peignez-lui nos jeux & nos espérances*. Elle répond, avec émotion : *Ah ! n'en doutez pas, je le ferai ; je dirai combien vous êtes tous dignes des soins du gouvernement*. On la conduit au fallon, au travers d'un faisceau d'armes ; tout ce qu'elle voit, tout ce qui l'entoure l'étonne, l'attendrit ; elle reçoit des félicitations de M. Hennin, résident de Geneve, de diverses personnes distinguées.

Ajoutons que le prince de Darmstat son fils, & la niece de l'impératrice de Russie, vinrent rendre visite à M. de Voltaire. En l'approchant, le prince lui dit : *ô mon ami ! qu'il est doux de vous embrasser après trente-cinq ans d'absence ! Vous voyez le vieux Lufignan,*

ignan, en se montrant lui-même; & *voici le brave Nérestan*, ajouta-t-il, en montrant son fils. Le seigneur de Ferney donna sa main à la princesse, & lui dit: *c'est un beau jour pour moi, que celui où, faible & sur les bords du tombeau, je vois une aussi aimable princesse; oui, c'est Zaire elle-même.* Le prince, voyant la troupe qui marchait en ordre, demanda ce qu'elle était. *Ce sont mes amis*, dit M. de Voltaire.

Qui n'envierait la vieillesse de cet homme célèbre? Ses derniers jours sont encore les jours de sa gloire; il en jouit: puisse-t-il en jouir long-tems! C'est le vœu de mon cœur & de tous ceux qui l'entourent.

Je t'embrasse, & suis le plus sincere de tes amis.

VI. *Ode sur le rétablissement du parlement, par M. DE REGANHAC, de l'académie des jeux floraux.*

LES célestes flambeaux, dans leur cours magnifique,

Cèdent aveuglément au souverain Moteur :

Dans le maintien sacré de l'ordre politique,

L'homme agit librement sous l'œil du Créateur.

Quel astre est informé de sa propre existence ?

Le soleil parcourant une carrière immense,

Éclaire à son insu d'innombrables climats ;
 Mais l'homme , par son choix , dans sa course
 bornée ,

Fait lui-même , avec Dieu , sa propre destinée ;
 Et les rois , celle des états.

L'ordre & la vérité font la regle éternelle
 Du regne du très-Haut sur l'œuvre de ses mains ,
 Et sa bonté suprême est l'auguste modele
 Du devoir qu'il impose à tous les souverains.
 S'il nous prescrit des loix que dicte sa sagesse ,
 Il nous unit à lui par des nœuds de tendresse ,
 Qui de ces mêmes loix font nos propres pen-
 chans.

L'empire de l'amour exclut toute contrainte :
 Le roi des rois dédaigne une servile crainte ,
 L'unique ressort des tyrans.

Principe universel de l'être & de la vie ,
 Son œil inévitable est exempt de sommeil :
 Sa force , sa bonté , sa sagesse infinie ,
 De son gouvernement imposent le conseil.
 Qui pourra s'égalier à l'Arbitre suprême ?
 Juste , saint , infaillible , & sa regle à lui-même ,
 Il ne cédera point ses divins attributs.
 Un monarque équitable est sa plus digne image ;
 Mais sur le trône même il est homme , il partage
 Nos erreurs comme nos vertus.

Il faut donc une loi qui , dans la monarchie ,
 En éclairant le prince , assure son pouvoir ,
 Et qui de ses sujets respectée & chérie ,
 Par l'attrait du bonheur les attache au devoir.
 D'un gouvernement juste elle est l'unique marque.
 Contre ses passions elle arme le monarque ,
 Et rend , sans l'enchaîner , le peuple obéissant.
 Ame de cet empire , & source de sa vie ,
 L'ordre qu'elle y maintient retrace l'harmonie
 De l'empire du Tout-puissant.

Régnez , loi tutélaire , admirable équilibre
 De la soumission & de l'autorité ;
 Formez l'heureux accord des droits d'un peuple
 libre ,
 Avec les droits d'un trône où siege l'équité !
 Dans le sein de l'état , que vos prêtres fideles ,
 De toutes les vertus protecteurs & modeles ,
 Composent un sénat de ses devoirs jaloux,
 Qu'il soit l'œil attentif d'un maître qu'il révere ;
 Qu'il ose , en lui donnant un conseil nécessaire ,
 S'exposer même à son courroux.

Et vous , ô souverains , qui gouvernez les rênes
 Des états affermis sur la base des loix ,
 Ne leur imposez point d'avilissantes chaînes ,
 Dont vous partageriez & la honte & le poids.

84 JOURNAL HELVETIQUE.

Gardez-vous d'envier ces despotes atroces ;
Qui , régnaient par l'effroi sur des peuples féroces ,
Eux-mêmes sous ce joug sont forcés de gémir.
Opprobre des humains , leur puissance est un crime ,
Et leur trône imposant cache un profond abyme
Toujours prêt à les engloutir.

O souvenir cruel ! ô France ! ô ma patrie !
Quel tonnerre effrayant fut lancé contre toi ?

.
Mais des jours plus sereins viennent enfin d'éclorre ,
Et le retour de l'ordre a comblé tous les vœux.
Du regne le plus doux la bienfaitante aurore
Nous rend la sûreté , l'allégresse & les jeux.
Instruit par la sagesse , un prince qui nous aime ,
D'un aveugle pouvoir , redoutable à lui-même ,
Rejette avec horreur l'usage détesté ;
De la justice aux rois ose donner l'exemple ;
Console sa patrie , & relève le temple
Des loix & de la liberté.

Vous êtes rappelés à vos devoirs sublimes ,
Magistrats ! Tout renaît à votre aspect chéri.
Vous réveillez en nous des vertus magnanimes ,
Dont le germe peut-être aurait bientôt péri.
Un sombre abattement avait flétri nos ames ,
Et l'honneur généreux y rallume ses flammes ;
La patrie adorée y reprend tous ses droits.

Le trône a recouvré sa solide richesse ,
 Ces tributs précieux de zèle & de tendresse ,
 La force & le bonheur des rois.

A ce retour brillant de sa gloire éclipfée ,
 La nation admire & bénit fon destin.
 Elle ne peut fuffire à l'ardeur empressée
 Qui l'entraîne vers vous & vers fon fouverain.
 Par-tout elle fe livre au plus touchant délire ;
 Et de la main des arts , que fon génie inspire ,
 Elle peint vos rivaux fous vos pieds abattus.
 Moi-même , fi j'en crois à l'orgueil poétique ,
 Par les mâles accords de ce concert lyrique ,
 J'immortalife vos vertus.

VII. *Aux éditeurs.*

JE crois vous faire un préfent agréable, meffieurs, en vous offrant la traduction d'une brochure nouvelle du célèbre M. Hirzel, docteur en médecine à Zurich, déjà connu par fon *Socrate rustique*, qui a été traduit en françois, & dont il vient de donner en allemand une édition augmentée. Il s'agit ici du commerce, cet objet des vœux enflammés de tant de gens, cette vocation fi généralement préférée par la jeunesse dans les villes les plus marchandes de notre com-

mune patrie. Il n'en faut pas douter, messieurs, & une triste expérience ne le prouve que trop souvent : un grand nombre de jeunes gens embrassent cette vocation, sans la connaître, & sans avoir examiné s'ils possèdent les qualités & les talens nécessaires à un bon négociant. De là tant de projets anéantis, tant de fortunes renversées. Il m'a paru que mon auteur développe avec autant de simplicité que de justesse, diverses questions relatives à cet objet important. Je desiré que ses réflexions soient utiles à mes compatriotes ; & j'ai cru que le plus sûr moyen de les leur faire connaître, était de les insérer dans un ouvrage périodique très-répandu & très-digne de l'être. Cet hommage public & désintéressé que j'offre au respectable auteur de cette brochure, ne saurait lui déplaire ; & je connais assez votre façon de penser, messieurs, pour être assuré que vous voudrez seconder mon zèle patriotique, & qu'un si beau motif dont vous faites ainsi que moi la règle de votre conduite, vous fera excuser les négligences de mon style, ou vous engagera à prendre la peine de les corriger (*). J'ai l'honneur, &c.

(*) A quelques longueurs près, nous souscrivons avec plaisir aux éloges que le traducteur donne à cette pièce intéressante ; & nous le remercions, au nom de tous nos lecteurs, de son zèle généreux & patriotique.

*Le Marchand philosophe. Par l'auteur du
Paysan philosophe.*

L'auteur au lecteur. Un devoir respectable engagea l'auteur de cette brochure à fixer son attention sur le caractère d'un négociant, à examiner comment cette vocation influe sur le bonheur de celui qui s'y destine. Ces recherches lui découvrirent un point de vue beaucoup plus vaste, en lui faisant appercevoir l'influence du commerce sur la félicité générale & particulière des hommes. Ce fut alors qu'il essayâ de tracer sous une enveloppe historique, l'esquisse d'un négociant philosophe. Il avait dessein de montrer son héros depuis sa première éducation, pendant tout le cours d'une carrière heureuse; il voulait examiner en détail tout ce qui peut influencer sur son bien-être physique & moral, sur celui des personnes qui partagent ses travaux, sur celui de ses concitoyens, de sa patrie, & de la société en général. D'autres occupations plus importantes l'ont empêché de pousser son plan jusqu'au bout. Il quitte son jeune négociant, au moment où il va entrer en apprentissage, & il doute de trouver jamais le loisir d'aller plus avant. Cependant quelques amis, dont le suffrage ne lui est point indifférent, ont trouvé que ce fragment pourrait être utile. Ils n'ont pas eu de peine à lui persuader de

le rendre public , parce que c'est à faire du bien à ses semblables qu'il fait consister sa gloire , son plaisir & sa félicité.

Ariste tenait un rang distingué dans un petit état , auquel Dieu ne donna point d'autre grandeur que celle qui lui fut acquise par la vertu , la science & le travail de ses citoyens. Les habitans de ce pays n'en étaient pas pour cela moins fortunés. La vertu fit naître de bonnes loix , auxquelles on obéissait avec respect : les sciences & les arts dans lesquels ils se distinguèrent , les rendirent célèbres dans tout l'univers , en même tems qu'ils contribuèrent à polir les mœurs. L'amour du travail fit fleurir l'agriculture & le commerce ; le pays fut rempli de nombreux habitans , on y vit naître les richesses & l'abondance. Tant d'avantages réunis donnèrent de la célébrité à ce petit état. Une foule d'étrangers attirés dans ses murs , vinrent observer en petit les heureuses influences d'un bon gouvernement ; les citoyens enflammés d'un orgueil national , se crurent un des peuples les plus heureux de la terre.

Personne ne sentait plus vivement qu'Ariste , le bonheur d'avoir une telle patrie. Un patriotisme épuré lui avait concilié l'amour de ses concitoyens , qui l'élevèrent successivement à tous les honneurs.

Ses emplois le mirent à portée de connaître avec précision l'ensemble du système politique , & d'observer les divers ressorts qui assuraient la félicité publique. Il travailla avec autant de fidélité que de sagesse à amener les divers changemens qui pouvaient donner au gouvernement un plus haut degré de perfection. Fier de payer en quelque sorte par ses services les bienfaits qu'il avait reçus de sa patrie , il fit servir les observations qu'il avait recueillies dans ses voyages & dans l'étude des bons auteurs , à remplir les lacunes qu'on remarquait encore dans l'administration , à réprimer les excès auxquels la faiblesse humaine s'abandonne souvent par une fausse idée des loix.

A ces heureuses circonstances qu'il devait à la prospérité de sa patrie , se joignait encore la félicité domestique. Une épouse digne de toute sa tendresse , passait la vie à remplir ses devoirs sans la moindre ostentation. Il lui était si naturel d'être aimable & vertueuse , que cela ne lui coûtait jamais le moindre effort ; elle semblait ignorer pourquoi elle jouissait de l'amour & de la vénération de tout le monde. Elle n'eut jamais un plan pour se concilier des sentimens si doux. Dans tous les cas , elle faisait ce qu'elle sentait devoir faire , & elle le faisait avec grace. La douceur & la discrétion ca-

raçtérifiaient fes démarches. Une conduite fi fage lui procurait cette paix de l'ame, heureux fruit de la vertu , qui répandait fur fon vilage ces graces touchantes , qui 'subjugaient, fans qu'elle y fongeât, tous ceux dont elle était connue. Son plus grand plaifir était de gouverner fa maifon, & d'élever une nombreufe famille , dont la Providence l'avait bénie. Plutôt par la force de l'exemple , que par des inftructions fatigantes ou des chatimens rigoureux , elle transplanta dans le cœur de fes enfans les vertus dont le fien était orné. Son époux rentrant chez lui , fatigué d'un long travail , ou preffé de quelque chagrin , retrouvait auprès d'elle le calme de fon ame ; il y raflembait de nouvelles forces , pour les confacrer au fervice de fes concitoyens.

Cinq garçons & quatre filles refterent à Arifte , fur un beaucoup plus grand nombre d'enfans ; & il s'occupa à affurer leur bonheur. Sensible à ce nouveau bienfait de la Providence, il voyait tous fes enfans exempts des défauts corporels. Leur ame était capable de recevoir les impreffions du vrai & du bon. Les exemples domeftiques qu'ils avaient fous les yeux , développerent ces heureufes difpofitions. Leur pere ne négligeait aucune occafion de leur donner des idées faines de chaque chofe , & de leur inculquer les regles

d'une conduite vertueuse. Il n'épargna rien, autant que le permettait l'état de sa fortune, pour leur donner toutes les connaissances qui forment les jeunes gens. Ils acquirent ainsi les qualités propres à leur concilier l'estime des honnêtes gens, & à donner à leurs parens l'espérance d'un avenir heureux pour ces objets de leur tendresse.

Le tems approchait où les fils devaient songer à choisir une vocation. C'est alors que ces enfans, qui avaient fait jusques-là ses plus doux plaisirs, devinrent pour Ariste l'objet d'une vive sollicitude. Il sentait que sa fortune ne suffisait pas pour fournir à leur entretien; l'Etat, auquel il avait consacré ses travaux, n'était pas assez riche pour payer les services qu'on lui rendait. L'honneur d'avoir rempli ses devoirs, le sentiment si doux d'avoir fait le bien, voilà la principale récompense de ses plus fideles serviteurs. Ariste s'était proposé Aristide pour modele: il prévoyait que son sort, pareil à celui du citoyen d'Athenes, serait de mourir pauvre. Ce qui augmentait encore son inquiétude, c'est que l'état florissant du commerce, & la quantité d'argent qu'il attirait, augmentait le goût de la dépense & les progrès du luxe, auquel tous les soins d'un pere de famille ne pouvaient pas fermer l'entrée de sa maison. Les besoins se multipliaient, il était plus diffi-

eile de se pouffer dans le monde. La considération accordée aux parens , pouvait laisser croire aux enfans que leur naissance leur donnait sur leurs concitoyens un avantage qui devait leur être conservé. Ce préjugé se glisse dans les petits états , comme dans les grands : il est peut-être nécessaire dans la constitution des grandes monarchies ; mais il est toujours nuisible dans les républiques , où il fait perdre l'amour de ses concitoyens , il excite l'envie & la haine , qui sont suivies de la vengeance & de l'esprit de parti. Il est sur-tout funeste à l'insensé qui se laisse aveugler par l'orgueil. Si cette passion l'entraîne , sa fortune se dissipe , la pauvreté l'accable , & l'illusion fait place à une triste réalité. Il se voit accablé du mépris général , & réduit à un état où il ne lui reste aucune ressource.

Ces réflexions affligeantes auraient découragé le sage Ariste , si ses amis ne l'avaient pas consolé. Environné de tant d'exemples frappans qui démontraient les suites funestes du luxe & de la dissipation , & qui consumaient son ame compatissante , il ne voyait autour de lui qu'un épais nuage , lorsqu'il songeait au sort de sa famille. La ruine de sa maison lui semblait inévitable. L'éducation qu'il avait donnée à ses enfans , ne servait qu'à leur apprendre à souffrir courageusement la pauvreté , les besoins & le mépris.

Si la religion , lui tendant la main dans ces momens de défefpoir , ne lui avait pas montré dans une autre vie le développement de la deftinée de l'homme , il aurait fuccombé fous le poids de fes inquiétudes.

Cherchant un jour dans la promenade à diffiper ces fombres penfées , il porta fes regards fur une maifon fuperbe qui venait de changer de maître. Celui qui l'avait bâtie dans fon opulence , avait été obligé de s'en défaire dans un revers. Le poffeffeur actuel était fort jeune , lorsqu'il perdit un pere qui laiffait à fa famille une fucceffion fort médiocre ; mais un travail affidu lui avait amaffé une grande fortune. Frappé de cet exemple, Arifte étendit fes obfervations , & il ne vit aucune maifon de quelqu'apparence , qui ne lui rappellât des traits à peu près pareils. Prefque par-tout la folie & le luxe des enfans avaient détruit la fortune des peres ; la modération & le travail avaient conftruit fur ces débris un autre édifice. A cet afpect Arifte ouvrit les yeux ; il vit qu'une nombreufe famille eft une bénédiction du ciel. Un grand nombre d'enfans , nés de parens vertueux , font comme forcés d'imiter les vertus de leurs peres , s'ils veulent conferver leur bonheur ; & cette gêne les retient , même malgré eux , dans la carrière de la vraie félicité.

Ariste fut honteux de s'être laiffé aveu-

gler par le préjugé. La tendresse paternelle lui avait fait prendre pour un bien ce qui souvent conduit des enfans à l'infortune, un riche patrimoine & des titres héréditaires. Il envisagea cet objet important sous son vrai point de vue. Il vit que, pour assurer le bonheur de ses enfans, il ne faut autre chose que leur choisir un état assorti à leurs talens & à leurs facultés, dans lequel ils puissent gagner leur vie, & se rendre utiles à leur prochain. Placés dans ces circonstances, & demeurant fideles à leur vocation, le bonheur ne les abandonnera jamais, ou ne les quittera que pour fort peu de tems.

Par un ordre immuable de la Providence, le travail & l'industrie procurent l'honnête nécessaire, & nous concilient la confiance des autres, tout aussi certainement que la lumière du soleil est propre à éclairer les objets.

Il s'agissait maintenant pour Ariste d'observer les différentes vocations, de connaître les qualités nécessaires pour chacune d'elles, & de les comparer avec les caractères & les talens de ses fils. Ici il découvrit avec étonnement la dispensation d'une sage Providence, dans la diversité de talens & de façons de penser qu'il trouva dans ses cinq fils, quoique nés du même sang, formés par la même éducation. Le premier est d'une vivacité extrême, concevant avec

facilité, prompt dans ses résolutions, plein de feu pour les exécuter, mais impatient quand l'ouvrage est de longue haleine. Il fallait donc lui choisir un état qui présentât journellement d'autres objets, & où il eût besoin de prendre promptement un parti. Il pourra devenir, pensait-il, un homme d'état, un médecin, ou un militaire. Dans un second fils, il trouva une attention extraordinaire à tout ce qu'il faisait; il était comme cloué sur ses livres; au milieu de ses études, il ne songeait plus à manger & à boire. S'il avait quelque chose à faire, il se donnait toute sorte de peine, pour rassembler dans les ouvrages qui lui étaient connus, tout ce qui pouvait servir à son but. Un enfant de ce caractère parut devoir un jour acquérir de la célébrité dans l'étude des sciences. Il peut devenir utile aux hommes, en les enseignant & en répandant parmi eux les germes précieux de la littérature & des arts. Un troisième fils avait une conception lente; mais comme il était capable d'un travail soutenu, ses idées s'éclaircissaient à la fin, & devenaient plus distinctes. Jusque dans les plus petites choses, il aimait l'ordre & la propreté; il était économe de ses petits revenus; la gloire & l'ambition n'avaient point d'attraits à ses yeux. Celui-ci fut destiné au commerce. Un quatrième, doué d'une ima-

gination vive & ardente, était frappé de tous les objets extraordinaires, soit dans la nature soit dans les ouvrages de l'art, & il tâchait de les imiter dans son particulier. Il se glissait dans les ateliers des artistes, pour examiner leurs instrumens & leurs travaux. Le pere trouva que cet enfant était propre aux arts mécaniques. Le cinquieme était d'un caractère doux & tranquille; docile à se laisser conduire au gré de ses parens, il ne montrait point d'inclination pour quelque vocation particuliere. On trouvait en lui des idées saines; il assistait avec un plaisir marqué aux exercices du culte public. Après avoir rempli ses devoirs, il cherchait ses récréations dans le jardin de son pere; ou il allait se promener dans les campagnes les mieux cultivées des environs. Ariste crut découvrir les qualités qui font un bon pasteur de campagne. Ces cinq enfans avaient des qualités qui leur étaient communes: ils étaient doués d'un esprit sain, ils étaient enclins au bien, ils respectaient leurs parens, ils s'aimaient tendrement les uns les autres. Les idées justes qu'on leur avait données du christianisme, leur avaient appris à estimer la vertu; ils connaissaient les principes fondamentaux de la morale; les élémens de l'histoire générale & de la géographie leur étaient familiers; la géométrie élémentaire leur

leur avait fait connaître une sorte de logique pratique. Ariste avait lieu d'espérer que chacun de ces tendres objets de son affection paternelle, ferait un bon usage de ses facultés. Un sort heureux, une fortune honnête, l'avantage de contribuer au bonheur de leurs semblables, devait être le fruit de leur travail, & la Providence daigna réaliser ses flatteuses espérances.

Nous ne parlerons ici que de celui qui fut destiné au commerce. Il se nommait Cléanthe. Je veux le proposer à mes lecteurs, comme le modèle d'un négociant philosophe.

(*La suite au Journal prochain.*)

VIII. *Le cri du sang innocent, ou requête à S. M. T. C. Par le chevalier D'ÉTALLONDE DE MORIVAL, officier au service de S. M. le roi de Prusse.*

AU ROI TRÈS-CHRÉTIEN, EN SON CONSEIL.

SIRE, l'auguste cérémonie de votre sacre n'a rien ajouté aux droits de votre majesté; les sermens qu'elle a faits d'être bon & humain, n'ont pu augmenter la magnanimité de votre cœur & votre amour de la justice. Mais c'est en ces solemnités que les infortunés sont autorisés à se jeter à vos pieds. Ils y courent en foule. C'est le tems de la

clémence ; elle est assise sur le trône à vos côtés , elle vous présente ceux que la persécution opprime. Je lui tends de loin les bras, du fond d'un pays étranger. Opprimé depuis l'âge de quinze ans (& l'Europe fait avec quelle horreur !) je suis sans avocat , sans appui , sans patron ; mais vous êtes juste.

Né gentilhomme dans votre brave & fidelle province de Picardie (*), mon nom est d'Etallonde de Morival. Plusieurs de mes parens font morts au service de l'état. J'ai un frere capitaine au régiment de Champagne. Je me suis destiné au service dès mon enfance.

J'étais dans la Gueldre en 1765 , où j'apprenais la langue allemande , & un peu de mathématique pratique , deux choses nécessaires à un officier , lorsque le bruit que j'étais impliqué dans un procès criminel au présidial d'Abbeville , parvint jusqu'à moi.

On me manda des particularités si atroces & si inouïes sur cette affaire , à laquelle je n'aurais jamais dû m'attendre , que je conçus , tout jeune que j'étais , le dessein de ne jamais rentrer dans une ville livrée à des cabales & à des manœuvres qui effarouchaient mon caractère. Je me sentais né

(*) *Fidelissima Picardorum natio.*

avec assez de courage & de désintéressement pour porter les armes en quelque qualité que ce pût être. Je savais déjà très-bien l'allemand : frappé du mérite militaire des troupes prussiennes, & de la gloire étonnante du souverain qui les a formées, j'entrai cadet dans un de ses régimens.

Ma franchise ne me permit pas de dissimuler que j'étais catholique, & que jamais je ne changerais de religion. Cette déclaration ne me nuisit point ; & je produis encore des attestations de mes commandans, qui attestent que j'ai toujours rempli les fonctions de catholique, & les devoirs de soldat. Je trouvai chez les Prussiens, des vainqueurs, & point d'intolérans.

Je crus inutile de faire connaître ma naissance & ma famille ; je servis avec la régularité la plus ponctuelle.

Le roi de Prusse, qui entre dans tous les détails de ses régimens, fut qu'il y avait un jeune Français qui passait pour sage, qui ne connaissait les débauches d'aucune espèce, qui n'avait jamais été repris d'aucun de ses supérieurs, & dont l'unique occupation après ses exercices était d'étudier l'art du génie ; il daigna me faire officier, sans même s'informer qui j'étais ; & enfin ayant vu par hasard quelques-uns de mes plans de fortifications, de marches, de campemens

& de batailles , il m'a honoré du titre de son aide-de-camp & de son ingénieur. Je lui en dois une éternelle reconnaissance ; mon devoir est de vivre & mourir à son service. Votre majesté a trop de grandeur d'ame pour ne pas approuver de tels sentimens.

Que votre justice & celle de votre conseil daignent maintenant jeter un coup-d'œil sur l'attentat contre les loix , & sur la barbarie dont je porte ma plainte.

Madame l'abbesse de Villancourt , monastere d'Abbeville , fille respectab'e d'un garde des sceaux estimé de toute la France , presque autant que celui qui vous sert aujourd'hui si bien dans cette place , avait pour implacable ennemi un conseiller du présidial , nommé Duval Saucourt. Cette inimitié publique , encore plus commune dans les petites villes que dans les grandes , n'était que trop connue dans Abbeville. Madame l'abbesse avait été forcée de priver Saucourt , par avis des parens , de la curatelle d'une jeune personne assez riche , élevée dans son couvent. Saucourt venait encore de perdre deux procès contre des familles d'Abbeville. On savait qu'il avait juré de s'en venger.

On connaît jusqu'à quel excès affreux il a porté cette vengeance. L'Europe entiere en a eu horreur ; & cette horreur augmente

encore tous les jours , loin de s'affaiblir par le tems.

Il est public (*) que Duval Saucourt se conduisit précisément dans Abbeville comme le capitoul David avait agi contre les innocens Calas dans Toulouse. Votre majesté a sans doute entendu parler de cet assassinat juridique de Calas , que votre conseil a condamné avec tant de justice & de force. C'est contre une pareille barbarie que j'atteste votre équité.

La généreuse madame Feideau de Brou , abbesse de Villancourt , élevait auprès d'elle un jeune homme son cousin germain , petit-fils d'un lieutenant-général de vos armées , qui était à peu près de mon âge , & qui étudiait comme moi la tactique. Ses talens

(*) Je dois remarquer ici (& c'est un devoir indispensable) que dans l'affreux procès suscitè uniquement par Duval Saucourt , M. Casen , avocat au conseil de sa majesté très-chrétienne , fut consulté ; qu'il en écrivit au marquis de Beccaria , le premier jurisconsulte de l'Empire. J'ai vu sa lettre imprimée. On s'est trompé dans les noms , on a mis Belleval pour Duval. On s'est trompé encore sur quelques circonstances indifférentes au fond du procès. Il est nécessaire de relever cette erreur , & de rendre à M. de Belleval , l'un des plus dignes magistrats d'Abbeville , la justice que tout le pays lui rend.

étaient infiniment supérieurs aux miens. J'ai encore de sa main, des notes sur les campagnes du roi de Prusse & du maréchal de Saxe, qui font voir qu'il aurait été digne de servir sous ces grands hommes.

La conformité de nos études nous ayant liés ensemble, j'eus l'honneur d'être invité à dîner avec lui chez madame l'abbesse dans l'extérieur du couvent, au mois de juin 1765. Nous y allions assez tard ; & nous étions fort pressés. Il tombait une petite pluie. Nous rencontrâmes quelques enfans de notre connaissance. Nous mîmes nos chapeaux, & nous continuâmes notre route. Nous étions, je m'en souviens, à plus de cinquante pas d'une procession de capucins.

Saucourt ayant su que nous ne nous étions point détournés de notre chemin pour aller nous mettre à genoux devant cette procession, projeta d'abord d'en faire un procès au cousin germain de madame l'abbesse. C'était seulement, disait il, pour l'inquiéter, & pour lui faire voir qu'il était un homme à craindre.

Mais ayant su qu'un crucifix de bois, élevé sur le pont-neuf de la ville, avait été mutilé depuis quelque tems, soit par vétusté, soit par quelque charrette, il résolut de nous en accuser, & de joindre ces deux griefs ensemble. Cette entreprise était difficile.

Je n'ai sans doute rien exagéré, quand j'ai dit qu'il imita la conduite du capitoul David, car il écrivit lettre sur lettre à l'évêque d'Amiens; & ces lettres doivent se retrouver dans les papiers de ce prélat. Il dit qu'il y avait une conspiration contre la religion catholique romaine; que l'on donnait tous les jours des coups de bâtons aux crucifix, qu'on se munissait d'hosties consacrées, qu'on les perçait à coups de couteaux, & que, selon le bruit public, elles avaient répandu du sang. On ne croira pas cet excès d'absurde calomnie, je ne la crois pas moi-même; cependant je la lis dans les copies des pièces qu'on m'a enfin remises entre les mains.

Sur cet exposé non moins extravagant qu'odieux, on obtint des monitoires; c'est-à-dire, des ordres à toutes les servantes, à toute la populace, d'aller révéler aux juges tous les contes qu'elles auraient entendu faire, & de calomnier en justice, sous peine d'être damnées.

On ignore dans Paris, comme je l'avais toujours ignoré moi-même, que Duval Saucourt ayant intimidé tout Abbeville, porté l'alarme dans toutes les familles, ayant forcé madame l'abbesse à quitter son abbaye pour aller solliciter à la cour, se trouvant libre pour faire le mal, & ne trouvant pas

deux assesseurs pour faire ce mal avec lui, osa associer au ministère de juge, qui? on ne le croira pas encore; cela est aussi absurde que les hosties percées à coups de couteau & versant du sang. Qui, dis-je, fut le troisième juge avec Duval? Un marchand de vin, de bœufs & de cochons, un nommé Broutel, qui avait acheté dans la juridiction un office de procureur, qui avait même exercé très-rarement cette charge, dont il était incapable. Oui, encore une fois, un marchand de cochons, chargé alors de deux sentences des consuls d'Abbeville contre lui, qui lui ordonnent de produire ses comptes. Dans ce tems-là même il avait déjà un procès à la cour des aides de Paris: procès qu'il perdit bientôt après. L'arrêt le déclara incapable de posséder aucune charge municipale dans votre royaume. Tels furent mes juges 'pendant que je servais un grand roi, & que je me disposais à servir votre majesté.

Saucourt & Broutel avaient déterré une sentence rendue il y a cent trente ans, dans des tems de troubles en Picardie, sur quelques profanations fort différentes; ils la copierent. Ils condamnerent deux enfans. Je suis l'un des deux; l'autre est ce petit-fils d'un général de vos armées; c'est ce chevalier de la Barre, dont je ne puis pronon-

cer le nom qu'en répandant des larmes ; c'est ce jeune homme qui en a coûté à toutes les ames sensibles depuis le trône de Pétersbourg jusqu'au trône pontifical de Rome. C'est cet enfant plein de vertus & de talens au-dessus de son âge, qui mourut dans Abbeville , au milieu de cinq bourreaux , avec la même résignation & le même courage modeste qu'étaient morts le fils du grand de Thou , le Tite-Live de la France , le conseiller Dubourg , le maréchal de Marillac , & tant d'autres.

Si votre majesté fait la guerre , elle verra mille gentilshommes mourir à ses pieds. La gloire de leur mort pourra vous consoler de leur perte, vous, sire, & leurs familles. Mais être traîné à un supplice affreux & infame , périr par l'ordre d'un Broutel ! Quel état, & qui peut s'en consoler !

On demandera peut-être comment la sentence d'Abbeville , qui était nulle de toute nullité , a pu cependant être confirmée par le parlement , a pu être exécutée en partie. En voici la raison , c'est que le parlement ne pouvait savoir quels étaient ceux qui l'avaient prononcée.

Des enfans plongés dans des cachots , & ne connaissant point ce Broutel leur premier bourreau , ne pouvaient dire au parlement, nous sommes condamnés par un marchand

de bœufs & de porcs , chargé de décrets des consuls contre lui. Ils ne le savaient pas ; Broutel s'était dit avocat. Il avait pris en effet pour cinquante francs des lettres de gradué à Rheims ; il s'était fait mettre à Paris sur le tableau des licenciés ès loix. Ainsi il y avait un fantôme de gradué pour condamner ces pauvres enfans ; & ils n'avaient pas un seul avocat pour les défendre. L'état horrible où il furent pendant toute la procédure , avait tellement altéré leurs organes , qu'ils étaient incapables de penser & de parler , & qu'ils ressemblaient parfaitement aux agneaux que Broutel vendit si souvent aux bouchers d'Abbeville.

Votre conseil, sire, peut remarquer qu'on permet en France à un banqueroutier frauduleux d'être assisté continuellement par un avocat , & qu'on ne le permet pas à des mineurs , dans un procès ou il s'agissait de leur vie.

Grace aux monitoires , reste odieux des anciennes procédures de l'inquisition, Saucourt & Broutel avaient fait entendre cent vingt témoins, la plupart gens de la lie du peuple ; & de ces cent vingt témoins, il n'y en avait pas trois d'oculaires. Cependant il fallut tout lire , tout rapporter. Cette énorme compilation qui contenait six mille pages, ne pouvait que fatiguer le parlement, occupé alors des besoins de l'état , dans une

crise assez grande. Les opinions se partagerent, & la confirmation de l'affreuse sentence ne passa enfin que de deux voix.

Je ne demande point si au tribunal de l'humanité & de la raison, deux voix devraient suffire pour condamner des innocens au supplice que l'on inflige aux parricides. Pugatschew souillé de mille assassinats barbares, & du crime le plus avéré de lèse-majesté, & de lèse-société au premier chef, n'a subi d'autre supplice que celui d'avoir la tête tranchée. La sentence de Duval Saucourt & du marchand de bœufs, portait qu'on nous couperait le poing, qu'on nous arracherait la langue, qu'on nous appliquerait à la torture, & qu'on nous jeterait dans les flammes. Cette sentence fut confirmée par la prépondérance de deux voix ! Le parlement a gémi que les anciennes loix le forçaient à ne consulter que cette pluralité pour arracher la vie à un citoyen ! Hélas, n'est-il permis d'observer que chez les Algonquins, les Hurons & les Chicachas, il faut que toutes les voix soient unanimes pour dépecer un prisonnier & pour le manger ? Quand elles ne le sont pas, le captif est adopté dans une famille, & regardé comme l'enfant de la maison.

Sire, mon application à mes devoirs ne m'a pas permis d'être instruit plutôt des dé-

tails de cette S. Barthélemi d'Abbeville. Je ne fais que d'aujourd'hui que l'on destinait trois autres enfans à cette boucherie. J'apprends que les parens de ces enfans poursuivis comme moi par Duval Saucourt & Broutel, trouverent huit avocats pour les défendre, quoiqu'en matiere criminelle les accusés n'aient jamais le secours d'un avocat quand on les interroge, & quand on les confronte. Mais un avocat est en droit de parler pour eux, sur tout ce qui ne concerne pas la procédure secrete. (Et qu'il ne me soit permis, sire, de remarquer ici que chez les Romains, nos législateurs & nos maîtres, & chez les nations qui se piquent d'imiter les Romains, il n'y eut jamais de pieces secretes.) Enfin, sire, sur la seule connaissance de ce qui était public, ces huit avocats intrépides déclarerent le 27 juin 1766: 1.^o que le juge Saucourt ne pouvait être juge, puisqu'il était partie. (page 15 & 16 de la consultation): 2.^o que Broutel ne pouvait être juge, puisqu'il avait agi en plusieurs affaires en qualité de procureur, & que son unique occupation alors était de vendre des bestiaux (page 17): 3.^o que cette manœuvre de Saucourt & de Broutel était une infraction punissable de la loi (mêmes pages). Cette décision de huit avocats célèbres est signée, Celier, d'Ou-

tremont , Gerbier , Vouglans , Timberge , Turpin , Linguet.

Il est vrai qu'elle vint trop tard. L'estimable chevalier de la Barre était déjà sacrifié. L'injustice & l'horreur de son supplice, jointes à la décision des huit jurisconsultes, firent une telle impression sur tous les cœurs , que les juges d'Abbeville n'osèrent poursuivre cet abominable procès. Ils s'enfuirent à la campagne, de peur d'être lapidés par le peuple. Plus de procédures, plus d'interrogatoires & de confrontations, tout fut absorbé dans l'horreur qu'ils inspiraient à la nation , & qu'ils ressentaient en eux-mêmes.

Je n'ai pu, sire , faire entendre autour de votre trône le cri du sang innocent. Souffrez que j'appelle aujourd'hui à mon secours le jugement des huit interpretes des loix qui demandent vengeance pour moi , comme pour les trois autres enfans qu'ils ont sauvés de la mort. La cause de ces enfans est la mienne. Je n'ai pas osé même m'adresser seul à votre majesté, sans avoir consulté le roi mon maître, sans avoir demandé l'opinion de son chancelier & des chefs de sa justice ; ils ont confirmé l'avis des huit jurisconsultes de votre parlement. On connaît depuis long-tems l'avis du marquis de Beccaria , qui est à la tête des loix de l'Empire. Il n'y a qu'une voix en

Angleterre & dans le grand tribunal de la Russie sur cette affreuse & incroyable catastrophe. Rome ne pense pas autrement que Pétersbourg , Astracan & Casan. Je pourrais, sire, demander justice à votre majesté au nom de l'Europe & de l'Asie. Votre conseil, qui a vengé le sang des Calas, aurait pour moi la même équité. Mais étranger pendant dix années, lié à mes devoirs loin de la France, ignorant la route qu'il faut tenir pour parvenir à une révilion de procès, je suis forcé de me borner à représenter à votre majesté l'excès de la cruauté commise dans un temps où cette cruauté ne pouvait parvenir à vos oreilles. Il me suffit que votre équité soit instruite.

Je me joins à tous vos sujets dans l'amour respectueux qu'ils ont pour votre personne, & dans les vœux unanimes pour votre prospérité, qui n'égalera jamais vos vertus. D'ÉTALONDE DE MORIVAL.

Ce 30 juin 1775.

IX. *Vers sur Ésope & La Fontaine. Par*
M. FRÉRON.

JE t'aime, ô vérité ! mais ton éclat me blesse ;
Éclaire-moi sans m'affliger :
Que ton flambeau, propice à ma faiblesse,
Ne brille qu'à travers un nuage léger !

Ainsi pensait le sage Ésope.

D'un tissu délicat de voiles transparens ,

Censeur adroit , il enveloppe

La morale du peuple & la leçon des grands.

La Fontaine ! . . dieux ! La Fontaine ! . .

Dès qu'il parut au double mont ,

On vit tous les lauriers qui bordent l'Hypocrene ,

S'agiter , se pencher , & couronner son front.

A la nature , à la raison fidelle ,

Toujours peintre , jamais auteur ,

Il eut Ésope pour modele ,

Et n'aura point d'imitateur.

Leurs fables sont des comédies ;

Les acteurs sont les animaux :

Mortels , accourez tous , & dans leurs parodies ,

Venez voir vos erreurs , vos vices , vos défauts.

Ici paraît l'agneau timide ,

Victime d'un loup ravissant :

Cette scène est pour l'homme avide ,

Lâche oppresseur de l'innocent.

Là , jouet de la flatterie ,

Un corbeau gémit , mais trop tard :

Combien de fots , dans ma patrie ,

Sont dupés par plus d'un renard !

Tantôt , un baudet ridicule

Fait le brave ; il respire & sieges & combats :

Que de poltrons difent tout bas ,
C'est moi que l'on a peint dans ce plaifant Hercule !

Tantôt , des efforts & des cris ,
Que renvoyaient au loin mille échos emphatiques ,
Une montagne en couche enfante . . . une fouris.

Rimailleurs boursoufflés, profateurs hydropiques ,
Ou je me trompe , ou voilà vos écrits.

Un geai fe pare avec audace
Du plumage éclatant de l'oifeau de Junon :
Plagiaire effronté , vil rebut du Parnaffe ,
Au bas de cette fable on met d'abord ton nom.

C'est par cette heureufe magie ,
Que , prêtant notre esprit aux animaux divers ,
La Fontaine, & l'esclave, honneur de la Phrygie ,
Dans leurs drames charmans instruisent l'univers.
Moralistes chagrins & de Rome & d'Athenes ,

Et vous leurs descendans ,
Triftes pédans
De la Tamife & de la Seine ,
M'ennuïrez - vous toujours fans me rendre meilleur ?

Une fable d'Ésope, ou du bon La Fontaine ,
Amufe mon esprit , & corrige mon cœur.



QUATRIEME



QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Le grand-seigneur a accordé une pension de 3000 piastres à Sahib-Gueray, que les Tartares de Crimée n'ont pas voulu reconnaître pour leur souverain, avec la permission de fixer sa résidence à Rodosto, ville de la Romanie sur la mer de Marmora: ce qui semble être de mauvais augure pour son rétablissement.

Le grand-visir Ized-Méhémet-Pacha a été déposé & remplacé immédiatement par Méhémet-Effendi son lieutenant. On pénètre d'autant moins le motif de cette révolution, que le grand-seigneur lui a fait dire qu'il n'était point dans sa disgrâce, & qu'il a été nommé gouverneur d'Aidin, province de la Natolie. Le nouveau grand-visir est allé visiter les forteresses que l'on a élevées sur le canal à l'entrée de la mer Noire. Les travaux ne se pouffent plus avec la même activité; la Porte paraît donner sa principale

H

attention à la marine, & fait construire plusieurs vaisseaux.

Il est confirmé aujourd'hui que la mort a enlevé Méhémet-Aboudaab dans le cours de ses prospérités; mais l'on n'est pas d'accord sur les suites de cet événement. Le capitain-pacha a reçu ordre de se rendre sur les côtes de la Syrie, pour empêcher que le cheik Daher n'en tire avantage pour rentrer dans ses possessions. Le pacha de Candie doit succéder à ce caïmacan dans le gouvernement de l'Egypte.

La Porte prend des mesures pour châtier un grand nombre d'agas, ou de chefs de milices, qui pendant la dernière guerre se sont rendu indépendans & ont désolé par leurs brigandages plusieurs provinces de l'Asie; mais elle n'est pas moins occupée des moyens d'arrêter les progrès de l'armée des Persans, qui s'est avancée sur les terres de l'empire & menace la ville de Bassora.

R U S S I E.

Petersbourg. On a célébré ici par les fêtes les plus magnifiques, l'anniversaire de la paix conclue entre la Russie & la Porte. Suivant les lettres de Moscoul, le général comte de Romanzow y fit son entrée solennelle le 20 de juillet dernier, & a été reçu avec les honneurs les plus distingués. On avait érigé deux portes triomphales

& quatorze obélisques représentant ses actions les plus brillantes, avec des inscriptions. Les détails contiennent plusieurs traits qui sont sans exemple dans cette cour, & l'impératrice y a ajouté des présents de la plus grande magnificence en argent, en diamans & en terres. Ce général a reçu un diplôme contenant l'énumération de tous les services qu'il a rendus à l'état, & qui lui accorde le surnom de *Radonnaski*, c'est-à-dire, *d'au-delà du Danube*; & l'on a frappé une médaille qui porte son effigie. L'impératrice a de même distribué des récompenses à un grand nombre d'officiers, & le comte Orlow a été honoré du nom de *Chefmenfki*, en mémoire de la victoire navale qu'il a remportée sur les Turcs à Chesmé. Mais la circonstance la plus intéressante pour les peuples, a été le manifeste publié à cette occasion, & par lequel S. M. I. les décharge de toutes les contributions exigées à l'occasion de la guerre, & leur accorde divers autres soulagemens par rapport aux impôts qu'ils payaient auparavant. En exécution du traité de paix entre les deux empires, le général-major Cochius a occupé la forteresse de Kiburn avec un district de 25 werstes, qui s'étend le long des fleuves du Niéper & du Liman. Le kan de Derbent & autres princes voisins du mont Caucase ont renouvelé leur

soumission à l'impératrice ; le général de *Medern* tient toujours *Usmet kan* bloqué, pour venger le meurtre du professeur *Gmelin*.

S U E D E.

Stokholm. La ville de *Maletrand* a été déclarée un port franc, avec des privilèges considérables. Le roi envoie des ingénieurs & des arpenteurs pour lever la carte de ce duché, suivant la distribution faite des gouvernemens dans lesquels il sera partagé.

P O L O G N E.

Varsovie. Les Tartares domiciliés dans la partie méridionale de la Pologne vers l'orient, n'ayant pu obtenir, d'abord de la diète, ni ensuite du conseil permanent, les privilèges attachés à l'indigénat polonais, & auxquels ils aspiraient en qualité de sujets paisibles & utiles, ils s'étaient déterminés à quitter les terres de la république ; mais ce complot a été découvert & arrêté avant son exécution, & l'on s'est saisi des chefs qui l'avaient formé.

Les divers excès commis depuis long-tems par les Cosaques connus sous le nom de *Zaporoviens* ou de *Heydamaks*, qui pillaient & molestaient tous leurs voisins, ont déterminé la cour de Russie à détruire cette dangereuse association. Leur chef ou *Hetman* a été envoyé à *Moscou* ; on s'est emparé de leur principale forteresse, de même que

des armes & des munitions. On fait qu'ils ne souffraient point de femmes dans leurs peuplades. Ceux qui voudront demeurer dans le pays seront obligés de se marier & de cultiver les terres , & les autres pourront retourner dans leur première patrie, ou s'enrôler dans différens corps de Cosaques au service de la Russie. Ainsi les belles & vastes campagnes qu'ils occupaient vont être cultivées ; & le grand nombre de dissidens Polonais , sortis de l'Ukraine, vont sans doute s'y fixer, attirés par la fertilité du sol & par le libre exercice de leur religion, qu'ils ont obtenu.

Les Autrichiens ont augmenté leurs possessions dans la Pologne, & l'on croit que par l'effet des négociations de la Porte avec la cour de Vienne, celle-ci obtiendra une grande partie de la Moldavie, & que le Pruth servira désormais de bornes aux deux empires. On a publié un universal impérial à Léopol, qui accorde aux dissidens la liberté de venir s'établir dans les royaumes de Gallicie & de Lodomerie, avec le droit de bourgeoisie & de maîtrise, l'exemption de toute charge personnelle, & la liberté d'exercer leur religion dans des oratoires qu'ils pourront faire construire.

La mort du prince Cratoryski, grand-chancelier de Lithuanie, a donné lieu à quel-

ques difficultés touchant son remplacement. Quelques-uns prétendent que la diete peut seule nommer à cette importante charge, & le conseil permanent soutient au contraire qu'il a le droit de présenter trois sujets à S. M. dont elle choisirait celui qui lui plairait, comme cela se pratique pour les autres dignités depuis la nouvelle forme de gouvernement. Ce prince, oncle du roi, avait affranchi tous les serfs de ses terres. 6

A L L E M A G N E.

Vienne. On a expédié aux cours de Russie & de Dannemarc l'acte par lequel l'empereur confirme l'échange dont on a parlé précédemment, de la partie ducale du Holstein contre les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, acquis par le grand-duc de Russie, & cédés ensuite au prince-évêque de Lubeck, qui en a reçu l'investiture, & les possédera désormais sous le titre collectif de duché d'Oldembourg. Mais comme cet arrangement intéresse le roi de Suede, & qu'il a été fait à son préjudice, parce que le pere de ce monarque était l'ainé du prince-évêque, l'empereur lui a donné un acte qui réserve ses droits en qualité de chef de la seconde branche de Holstein.

Le gouvernement a résolu de mettre des troupes en garnison dans les différentes villes de l'Autriche, pour empêcher que les pay-

fans ne suivent l'exemple de ceux de Bohême & de Moravie, en refusant de travailler pour leurs seigneurs. La révolte de ces derniers continue ; & il paraît que l'on cherche à l'étouffer moins par la force, qu'en adoucissant leur sort & en abolissant les restes de l'ancien gouvernement féodal.

Un capitaine de vaisseau, Génois de nation, a fourni des moyens propres à rendre beaucoup plus sûre & plus utile la navigation du Danube. Il a fait construire en Croatie plusieurs bâtimens, & a remonté ce fleuve dans une chaloupe à l'anglaise, mâtée, & capable de tenir la mer.

L'impératrice a résolu d'établir à Inspruk un college dans lequel les pauvres gentilshommes du pays seront entretenus & enseignés gratuitement. On a été informé que l'internonce Turc qui fut envoyé dernièrement en cette cour, a été étranglé peu de jours après son retour à Constantinople. Il avait été trésorier de l'armée ottomane pendant la dernière guerre, & s'était approprié une grande partie de l'argent destiné au paiement des troupes.

I T A L I E.

Livourne. Le comte Alexis Orlov, avant que de quitter cette ville, a publié un manifeste relatif à la république de Raguse, & dans lequel, après avoir détaillé les griefs

de sa nation contre elle , il annonce son rétablissement dans la faveur de l'impératrice son auguste souveraine , à condition que Raguse gardera toujours à l'avenir la neutralité dans les différends que la Russie pourra avoir avec quelque puissance que ce soit ; que le consul Russe dans cette ville jouira des mêmes droits , privilèges & honneurs que ceux de toutes les autres puissances sans exception , & qu'il lui sera permis d'avoir dans sa maison une chapelle où lui , ses gens & tous les sujets russes pourront exercer librement leur religion.

Une galere de Malte a mis le feu à deux frégates Tunisiennes dans le port même de Tunis , & le dey en a été tellement irrité qu'il a défendu à tous les vaisseaux chrétiens de se procurer aucune espece de vivres dans ses états.

Un officier Toscan écrit d'Alicante , que les troupes Espagnoles n'ont point reçu de nouveaux ordres , que les gardes Wallones ont passé à Barcelone , & que le reste de l'armée est tranquille.

Un rescrit du grand-duc , permet aux jésuites ses sujets de choisir tel pays qu'ils voudront pour s'y établir , en continuant de jouir de la pension qui leur a été assignée ; mais il promet une augmentation à ceux qui fixeront leur résidence dans la Toscane.

E S P A G N E.

Madrid. Cinq galiotes du roi de Maroc s'étant présentées dans la baie de Ceuta avec le pavillon de paix, le capitaine qui les commandait déclara au gouverneur de cette place que le roi son maître lui avait donné des ordres positifs, non-seulement de n'attaquer aucun des bâtimens espagnols qu'il rencontrerait, mais au contraire de leur donner tous les secours dont ils pourraient avoir besoin, S. M. ne desirant rien de mieux que de cimenter sa paix avec le roi d'Espagne, de qui il attendait en conséquence une réponse favorable. Ce gouverneur en ayant donné information à la cour, il a été chargé de faire connaître au capitaine Maure, que S. M. catholique persistait fermement dans la résolution de ne prêter l'oreille à aucune proposition de paix, avant que d'avoir reçu du roi de Maroc une satisfaction complète & proportionnée à l'insulte à laquelle ce prince s'était porté en assiégeant Mèlille, contre la foi d'un traité solennel; & qu'en attendant, la guerre continuerait tant par terre que par mer entre les deux couronnes. Depuis cette époque, 24000 Maures se sont présentés devant Mèlille, & ont fait demander au gouverneur si le roi d'Espagne voulait la paix ou la guerre, & il ne leur a été répondu qu'en faisant

feu sur eux. Il se fait de très-grands préparatifs de guerre, & on leve des recrues dans toute la monarchie. On croit cependant que les approches de la saison défavorable pour naviger sur la Méditerranée, obligeront la cour à renvoyer à l'année prochaine une nouvelle expédition contre les régences barbaresques.

A N G L E T E R R E.

Londres. Bien loin que les affaires de l'Amérique paraissent tendre à une heureuse conciliation, la nature & l'énergie des pièces qui se publient, tant de la part de la cour que de celle des colonies, annoncent des dispositions tout-à-fait contraires. Les propositions du congrès général de Philadelphie ayant été examinées dans le conseil du roi, il fut arrêté que l'on n'y ferait aucune réponse, pour ne pas compromettre la dignité du gouvernement, en traitant avec une assemblée illégale, & dont la convocation porte atteinte aux constitutions du royaume. Le même jour S. M. signa une proclamation, dans laquelle en qualifiant de rébellion la résistance des Américains aux volontés du parlement, elle ordonne à tous les officiers civils ou militaires, & même à tous ses sujets, de faire leurs efforts pour détruire cet esprit de révolte, en dénonçant ceux qui pourraient être en quelques liaisons

avec les Américains soulevés, &c. Cette proclamation remise - suivant la coutume au lord maire, a été publiée dans la capitale, & les partisans de l'opposition se croient autorisés à ne l'envisager que comme l'expression de la volonté particulière du roi & l'opinion de son cabinet; en sorte, disent-ils, que personne n'est obligé de s'y soumettre.

D'un autre côté, le congrès général, incertain du parti que pourraient prendre les Canadiens dans ces conjonctures, leur a adressé une lettre dans laquelle, après avoir représenté le désavantage des nouvelles loix qu'on leur a données, il les invite à se joindre aux colonies pour le maintien de leurs droits & privilèges. On n'est point encore assuré si le général Carleton, gouverneur de cette province, a réussi à y lever des troupes, & s'il est marché au secours du général Gage. Suivant des lettres de la nouvelle Yorck, les six nations sauvages qui habitent près des colonies anglaises, les ont fait assurer qu'elles ne prendraient jamais les armes pour aider à les opprimer.

Cependant les Américains ne cessent de faire des préparatifs pour la défense commune. Ils travaillent à la formation de leur armée qui, suivant le plan du congrès, doit être portée à 70,000 hommes. On s'oc-

cupe à fabriquer des armes, on amasse du salpêtre pour faire de la poudre, & l'on forme en divers endroits des magasins de munitions de guerre & de bouche, que toute la vigilance des vaisseaux anglais n'empêche pas que l'on ne se procure.

La province de Géorgie, qui jusques à présent avait différencié de prendre parti, vient d'arrêter dans son assemblée, que quoiqu'elle ne soit pas du nombre des colonies contre lesquelles la législation a déployé sa rigueur, elle n'en est pas moins résolue de faire cause commune avec les Américains. En conséquence, elle a nommé cinq délégués pour se rendre & assister de sa part au congrès général, & a arrêté en même tems de ne recevoir aucune marchandise d'Angleterre après le 6 juillet, & de ne plus y en envoyer après le 10 septembre; comme aussi de s'interdire tout commerce avec les isles des Indes occidentales qui hésiteraient de se conformer aux arrêtés du congrès général. Enfin ce même congrès a adressé une nouvelle lettre également forte & pathétique aux habitans de la Grande-Bretagne, dans laquelle, après avoir exposé leurs griefs, & justifié leur conduite, il invite leurs freres, leurs compatriotes, à réfléchir sur l'orage qui se forme contre eux, aussi bien que contre les Américains, &c. Ce-

pendant, malgré l'aigreur qui semble augmenter chez les deux partis, on n'apprend pas qu'il se soit rien passé de considérable entre l'armée du général Gage & celle des provinciaux; elles se sont bornées jusques ici à s'observer réciproquement. Cette dernière s'attache à resserrer de plus en plus les troupes royales, en fortifiant les hauteurs & en tirant des lignes autour de Boston, où la rareté des vivres les fait beaucoup souffrir. Le gouvernement ne cesse d'envoyer des renforts de troupes & de munitions en Amérique, & dix vaisseaux de guerre sont prêts à faire voile pour s'y rendre. Les enrôlemens se font avec quelque difficulté; mais l'on compte sur les 3000 hommes de troupes hannovriennes qui ont ordre de s'embarquer à Stade le 2 de ce mois. Elles se rendront à Gibraltar & à Port-Mahon, dont les garnisons passeront en Irlande, pour y remplacer les régimens que l'on envoie en Amérique. Le roi vient de donner une proclamation qui fixe la rentrée du parlement au 26 octobre prochain.

F R A N C E.

Paris. Les cérémonies des fiançailles de madame Clotilde avec le prince de Piémont, se sont faites à Versailles le 18 du mois dernier, & celles du mariage ont eu lieu le 21. Ce prince a été représenté par Monsieur;

chargé de sa procuration. Le 27, Mad. la princesse de Piémont partit pour se rendre à Choisy, & continuer de là sa route jusques au pont de Beauvoisin, où la remise en a été faite aux personnes chargées par la cour de Sardaigne de la recevoir. Le prince son auguste époux s'est avancé au-devant d'elle jusques à cette frontiere de la Savoie. Le 2 de ce mois, Monsieur, frere du roi, est parti avec Madame, pour le rendre à Chambéry, & fait ce voyage incognito, sous le nom de comte d'Alençon.

Il parait des lettres-patentes du roi, portant extinction & suppression des conseils supérieurs créés par un édit de 1771, qui demeure révoqué. En conséquence de quoi les sieges royaux nommés dans cet édit, ressortiront à l'avenir où ils ressortissaient au premier janvier de la même année.

Plusieurs jugemens rendus par le conseil de guerre du régiment provincial de Paris, & affichés dans tous les quartiers de cette capitale, semblent annoncer que désormais les déserteurs ne seront plus punis de mort. Deux de ces jugemens ne condamnent quelques grenadiers de ce régiment qui se trouvaient dans ce cas, qu'à servir dix ans au-delà du terme de leur engagement; & un troisième n'inflige que la peine des galeres à perpétuité, à d'autres grenadiers qui

avaient déserté pour la seconde fois.

Les prélats, abbés & bénéficiers de l'apanage de Monsieur, n'ayant point fait leurs déclarations ni rendu les devoirs que S. A. R. soutient lui être dus & qu'elle leur a demandés, ce prince a fait saisir féodalement tous leurs biens & arrêter leurs revenus. Ces ecclésiastiques en ont porté plainte à l'assemblée du clergé, qui a fait des représentations au roi à ce sujet, & S. M. a ordonné main-levée de cette saisie jusques au premier janvier prochain, à condition que tous ceux qui sont de l'apanage de Monsieur, se mettront en règle dans l'intervalle. Mais on prétend que l'assemblée le leur a défendu, prétendant que les privilèges du clergé sont de droit divin. Le duc d'Orléans soutient depuis plusieurs années contre les gens d'église de son apanage, un procès pareil qui n'est point encore jugé.

P A Y S - B A S.

La Haye. Les difficultés entre les nobles de la Hollande & la ville d'Amsterdam sont enfin terminées. Tous les écrits de part & d'autre sont supprimés, l'affaire est censée non avenue, on rappelle les troupes de Surinam, & Amsterdam en paiera sa quote part.

L'ambassadeur d'Angleterre a demandé à L. H. P. une prolongation au terme qu'elles avaient fixé par rapport à la prohibition

de la sortie des munitions de guerre destinées pour l'Amérique.

S U I S S E.

Berne. On a été informé de la mort de Mr. Béat-Louis de Watteville, colonel du régiment Suisse de ce nom, décédé à Maftricht le 24 du mois dernier. Il avait été nommé capitaine en 1745, & avait obtenu le régiment en 1773. S. A. le prince Statouder a nommé, pour le remplacer, M. Charles Sturler, seigneur de Bumplitz, & lieutenant-colonel depuis 1772. M. Louis-Rodolph Jenner, major, a obtenu la lieutenance-colonelle, & M. le capitaine Rodolph Willading a été fait major.

Manheim. Le 18^oe tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 7 septembre 1775; les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont:

33. 55. 78. 69. 67.

F I N.